

SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

VINGT-DEUXIÈME

# RAPPORT ANNUEL

SUR L'EXERCICE

1952



SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

---

VINGT-DEUXIÈME  
**RAPPORT ANNUEL**  
SUR L'EXERCICE  
1952



1953

---

UNIONSDRUCKEREI BERNE

## Table des matières

Chapitre	Page
<b>I. La Société suisse de radiodiffusion en 1952 . . . . .</b>	<b>5</b>
<b>II. Programmes . . . . .</b>	<b>14</b>
Les émissions dramatiques . . . . .	14
La Chaîne du bonheur . . . . .	16
Forum, tribunal, grandes enquêtes . . . . .	18
Les émissions symphoniques . . . . .	19
De l'élaboration difficile des programmes de variétés . . . . .	21
Les institutions internationales et la radio . . . . .	22
Cultura italiana nella patria Svizzera . . . . .	24
Beromünster im deutschen Sprachbereich . . . . .	29
Politische Aktualität . . . . .	33
Unterhaltungsmusik und Radio . . . . .	36
<b>III. L'émetteur d'ondes courtes de Schwarzenbourg . . . . .</b>	<b>41</b>
Le service suisse des ondes courtes . . . . .	41
<b>IV. Le développement technique de la Radiodiffusion suisse . . . . .</b>	<b>48</b>
<b>V. Statistiques des programmes . . . . .</b>	<b>51</b>
1. Les programmes des émetteurs de Sottens, de Monte Ceneri et de Beromunster pendant l'exercice 1952 . . . . .	51
2. Les programmes des émetteurs de Sottens, de Monte Ceneri et de Beromunster de 1947 à 1952 . . . . .	52
3. Les échanges de programmes avec l'étranger en 1952 . . . . .	53
4. Les programmes relayés de l'étranger de 1944 à 1952 . . . . .	54
5. Les programmes transmis à l'étranger de 1944 à 1952 . . . . .	54
<b>VI. Finances . . . . .</b>	<b>55</b>
1. Comptes annuels et bilans de la direction générale SSR — y compris le service des ondes courtes — et des studios au 31 décembre 1952 . . . . .	55
2. Budget pour 1953 de la direction générale SSR, du ser- vice des ondes courtes et des studios . . . . .	62
3. a) Recettes et utilisation des taxes d'audition en 1952 . . . . .	67
b) Dépenses de l'administration des PTT en 1952 pour la radiodiffusion . . . . .	67
c) Placements de l'administration des PTT pour la radio- diffusion . . . . .	68

Chapitre	Page
<b>VII. Statistiques des auditeurs . . . . .</b>	<b>69</b>
1. Nombre des auditeurs de 1923 à 1952 . . . . .	69
2. Augmentation du nombre des auditeurs au cours de l'exer- cice 1952 . . . . .	70
<b>VIII. Autorités et organes de la Radiodiffusion suisse . . . . .</b>	<b>71</b>
A. <i>Organes:</i>	
1. Assemblée des délégués . . . . .	71
2. Comité central . . . . .	72
3. Direction générale . . . . .	73
4. Commissions des programmes . . . . .	73
5. Commissaires-vérificateurs . . . . .	75
B. <i>Membres</i> . . . . .	76
<b>Adresses . . . . .</b>	<b>84</b>



## La Société suisse de radiodiffusion en 1952

*Ce rapport annuel diffère quelque peu de ses prédécesseurs. L'automne dernier, en effet, nous avons publié pour la première fois un «Programme général 1952/1953» présentant en détail les émissions des studios et traitant de questions que l'on avait l'habitude d'insérer dans le rapport annuel. Il eût été vain de répéter ici ce qui a été publié il y a quelques mois. C'est pourquoi nous avons renoncé à une énumération de programmes déjà connue pour la remplacer par des exposés sur quelques-uns des problèmes qui se sont posés à nous durant l'exercice écoulé. Comme l'an dernier, la Société suisse de radiodiffusion publiera, cet automne, l'ensemble de ses programmes, en s'efforçant de tirer parti d'une première expérience pour améliorer la présentation de l'ouvrage.*

*Les exposés contenus dans ce rapport annuel ont été faits par les directions des studios et la direction générale.*

### *Concession et statuts*

Commencée en 1950, la réorganisation de la SSR s'est poursuivie en 1951 et 1952. A ce titre, le comité central s'est occupé longuement, l'an dernier, de la concession et des statuts nouveaux. Le 13 juin, le Conseil fédéral approuva en principe le projet de concession, après quoi le comité central soumit à cette autorité un projet de statuts. Le Conseil fédéral remit aux membres des Chambres fédérales un rapport détaillé sur la radiodiffusion suisse, qui sera discuté vraisemblablement en juin 1953.

### *Activité des organes de la SSR*

L'organe suprême de la SSR est l'assemblée des délégués. Cette dernière s'est réunie à Lucerne le 21 juin; après avoir expédié les affaires courantes, elle entendit des exposés sur la réorganisation, la situation financière de la SSR et les préparatifs de la télévision. Le 29 novembre, une assemblée extraordinaire des délégués se réunit à Berne pour donner son avis sur les nouveaux statuts, avant leur envoi au Conseil fédéral. Dans cette même réunion, les délégués votèrent l'admission de deux nouvelles sociétés-membres: l'*Inner-*

*schweizerische Radiogesellschaft*, qui défend les intérêts de la Suisse centrale, et la *Cumünanza Radio Rumantsch*, représentante de la population romanche de notre pays.

Le *comité central* tint sept séances sous la présidence de son président, le Dr Fritz Rothen. C'est avec regret qu'il prit acte de la démission du Dr Willie Jœrin qui fut pendant de longues années le représentant de la Radiogenossenschaft Basel. Le Dr Jœrin se retira, vu ses nombreuses charges, mais il voulut bien conserver la présidence de la Radiogenossenschaft Basel. Il fut remplacé au sein du comité central par le directeur Ernst Stammbach, membre du comité de la Radiogenossenschaft Basel, qui est également fort versé dans les problèmes touchant la radiodiffusion.

Les *directeurs des studios* tinrent six séances, sous la présidence du directeur général, pour discuter des programmes et des divers problèmes touchant l'organisation, le financement et l'exploitation des studios.

Les *commissions des programmes* de Beromunster, de Sottens et de Monte Ceneri se réunirent chacune trois fois; elles donnèrent de précieuses suggestions et eurent à se prononcer sur d'importantes questions d'ordre programmatique.

\*

Notons que la *répartition des taxes d'audition* fut modifiée dès le 1<sup>er</sup> janvier 1952. Selon un nouvel arrangement, la SSR reçoit le 70 % des taxes (auparavant 66 %), tandis que les PTT, chargés du service des émetteurs et des installations techniques, ont à leur disposition le 30 %.

### *Télédiffusion*

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1952, une nouvelle tâche fut impartie à la SSR: le service des programmes de la télédiffusion qui, jusqu'alors, appartenait aux PTT. Une période d'essai de trois ans est prévue. Elle apparut nécessaire, vu la difficulté qu'il y avait de régler immédiatement le problème financier que pose ce transfert. D'autre part, la télédiffusion est arrivée à un stade de son développement, chargé d'inconnues. De nouvelles exigences en matière de droits d'auteur notamment, la modernisation du service des programmes et la question que pose la responsabilité de la diffusion d'émissions étrangères rendent malaisée toute solution hâtive. Relevons que la télédiffusion a été rattachée au service des ondes courtes de la SSR. Les problèmes que pose la télédiffusion pourront être entièrement résolus lorsqu'on possédera toutes les données nécessaires.



### *Fondation caisse-pension SSR*

A fin 1952, la caisse-pension comptait 173 assurés et l'assurance-épargne 91 membres. Les contributions ordinaires et extraordinaires des assurés de la caisse-pension produisirent une recette totale de 342 587 fr. 30. Le rendement net du capital s'était élevé à 185 710 fr. 88. La fortune de la Caisse, composée de la réserve mathématique, du «fonds pour la constitution de la réserve mathématique nécessaire» et du solde actif était de 5 417 627 fr. 49. Le rendement moyen des placements de la Caisse a atteint 3,42 %.

Vu le développement favorable de la caisse-pension, le conseil de fondation a examiné la possibilité d'une nouvelle amélioration des prestations. Il a soumis au comité central de la SSR des propositions pour l'introduction d'une assurance-capital sous forme de participation aux bénéficiaires. Le comité central les a approuvées en principe. Il est prévu de faire bénéficier de cette amélioration des prestations tous les membres de la caisse-pension qui avaient, le 1<sup>er</sup> janvier 1952, au moins cinq années de service imputables. Le capital assuré a été fixé au taux de 25 % du traitement déterminant pour la caisse-pension à cette même date.

### *Effectif des auditeurs*

L'augmentation du nombre des concessionnaires, au cours de l'année dernière, est très favorable. On enregistra 43 632 concessions nouvelles. De ce fait, le nombre des abonnés a atteint le chiffre de 1 122 936 au 31 décembre 1952 (dont 3094 concessions gratuites pour invalides et nécessiteux), ce qui est fort réjouissant si l'on considère que la population de la Suisse est de 4 814 000 habitants.

### *Les problèmes juridiques*

Les problèmes juridiques ont fait l'objet de nombreuses tractations dans divers domaines.

Sur le plan *international*, citons notre participation à la session de février de la Commission consultative des employés et des travailleurs intellectuels et, en avril, au congrès de l'Association littéraire et artistique internationale, pour l'examen de l'avant-projet de Convention internationale pour la protection des «droits voisins», adopté à Rome le 17 novembre 1951; à la conférence intergouvernementale convoquée par l'UNESCO pour l'établissement d'une Convention universelle du droit d'auteur; aux diverses séances du Bureau de la commission juridique de l'UER — dont la SSR est membre — pour l'établissement de

contrats-types avec la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, la Fédération internationale de l'industrie phonographique, le Bureau international de l'édition mécanique, ainsi que pour l'échange international de certains types de programmes de télévision et pour l'étude des différents problèmes posés par celle-ci.

Sur le plan *national*, de nombreux contrats ont donné lieu à des discussions souvent laborieuses, dont certaines ne sont pas terminées à l'heure actuelle. Mentionnons, entre autres, le renouvellement des contrats avec

- la Mechanizenz, pour le droit d'enregistrement mécanique;
  - la Fédération internationale de l'industrie phonographique, pour le droit de diffusion des disques du commerce;
  - la Société des auteurs et compositeurs dramatiques et la Società italiana degli autori ed editori, pour la diffusion des œuvres de leurs répertoires;
  - la Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD), pour les orchestres de Beromunster et de la Radio Suisse italienne,
- et la conclusion de contrats nouveaux avec
- la Société des gens de lettres de France;
  - l'Association suisse des éditeurs de musique;
  - l'Association des grossistes, fabricants et importateurs de bandes magnétiques, pour l'enregistrement des émissions de la SSR pour l'usage public.

Le service des programmes de la télédiffusion provoqua de nombreux pourparlers en vue de contrats, de conventions et d'arrangements avec les sociétés d'auteurs, les organismes de radiodiffusion étrangers, les associations d'interprètes et les éditeurs. Les problèmes posés par la télédiffusion étant très complexes, tant du point de vue juridique que financier, quelques contrats seulement ont pu être menés à bonne fin, en cette année 1952.

La télévision, bien entendu, n'a pas manqué de soulever de nombreux problèmes juridiques, en 1952 déjà. Cet instrument puissant de communication a créé de nombreux droits nouveaux, très controversés.

Pour terminer, relevons l'importance que présente pour la SSR la ratification par la Suisse de la Convention de Berne révisée à Bruxelles. La Conférence de Bruxelles a renforcé sensiblement la position des auteurs, tout en laissant aux législations nationales la faculté d'atténuer certaines dispositions en faveur des usagers, dont la radiodiffusion est le plus important.

La SSR a eu l'occasion, à maintes reprises, de s'occuper de la



revision de la loi fédérale sur le droit d'auteur de 1922, en prévision de la ratification de la dite Convention. Il nous paraît nécessaire qu'une revision, même partielle, de notre loi tienne compte des exceptions qui sont prévues en faveur de la radiodiffusion.

#### *Extension de bâtiments*

Le développement de la radio et la nécessaire modernisation de l'appareil technique ont obligé la SSR à procéder à des travaux d'extension, notamment dans les studios de *Genève* et de *Lausanne*. Ces travaux seront terminés au cours de l'année 1953.

Le studio de *Lugano*, lui aussi, ne répond plus aux exigences d'une exploitation normale et rationnelle. Il apparut impossible de lui apporter les améliorations nécessaires dans le cadre de son site actuel. De nouveaux plans ont donc été dressés pour construire un nouveau studio sur un terrain mis à la disposition de la CORSI par la commune de Lugano.

Les services de la *direction générale de la SSR* et des *ondes courtes*, on le sait, sont répartis sur plusieurs étages de divers immeubles de la Neuengasse, dans des conditions d'étroitesse et d'inconfort qui ont alarmé les services d'hygiène. D'autres locaux ont dû être loués ailleurs encore. Aussi des tractations ont-elles eu lieu avec la commune de Berne pour l'achat d'un terrain. On envisage de réunir en un seul bâtiment les services de la direction générale et des ondes courtes, ce qui permettra de remédier à une dispersion incompatible avec une bonne exploitation. Les études préliminaires sont commencées.

#### *Manifestations et programmes internationaux*

L'échange des programmes entre la Suisse et les organismes de radiodiffusion étrangers a pris une ampleur considérable au cours de l'année 1952. Le nombre des émissions dites «en duplex» a particulièrement augmenté; il s'agit de la diffusion d'un programme commun par la radiodiffusion suisse et un partenaire étranger. Il en fut de même pour les apports réguliers que les correspondants de nos studios à l'étranger envoient aux émissions d'actualités. De nombreux programmes furent enregistrés et mis à la disposition d'organismes étrangers, tandis que d'autres, venant de l'extérieur, étaient diffusés par les émetteurs suisses.

Quelques programmes préparés en Suisse ont atteint toute l'Europe et parfois même d'autres continents. C'est le cas notamment pour

l'émission internationale de la Croix-Rouge, du 8 mai, à laquelle prirent part presque tous les pays européens et même des émetteurs américains. Quant à la Chaîne du bonheur internationale, elle poursuit sa splendide carrière et fait grand honneur à la radiodiffusion suisse.

Les retransmissions annuelles de concerts des Semaines musicales internationales de Lucerne suscitent toujours un grand intérêt. Il en est de même des retransmissions du concert final du Concours international d'exécution musicale de Genève.

En 1952, la Suisse participa encore au Prix Italia, dont le règlement a été modifié. Désormais, deux premiers prix seront attribués chaque année, un pour une œuvre dramatico-littéraire et un pour une œuvre musicale. A ces récompenses viennent s'ajouter le prix de la Radio Italiana et le prix de la presse italienne attribués à une émission d'actualité ou documentaire.

La collaboration d'étudiants de l'Université de Berne et du service des ondes courtes constitua une initiative intéressante grâce à laquelle on réalisa des enregistrements de 25 programmes de 15 minutes pour des émetteurs américains. Ces programmes étaient consacrés à des sujets suisses; ils ont certainement contribué à mieux faire connaître notre pays aux Etats-Unis.

#### *Propagande pour la radiodiffusion*

Du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin eut lieu un concours organisé par Pro Radio avec la collaboration de la Société suisse de radiodiffusion, de l'industrie et du commerce de la radio. Ce concours était doté de 700 prix d'une valeur totale de 50 000 fr. Vu l'intérêt qu'il présentait, les concurrents furent nombreux et la propagande en faveur de la radiodiffusion y trouva son compte.

#### *Conférence internationale des ondes, à Stockholm*

L'Union internationale des télécommunications (UIT) réunit à Stockholm du 28 mai au 30 juin une conférence européenne qui avait pour tâche d'établir un plan de répartition des ondes pour les services européens de la télévision et de la radio dans la bande des ondes ultra-courtes. Trente et un pays y avaient envoyé des délégués et l'on dressa un plan général qui comprend les positions de 633 émetteurs de télévision et de 2075 émetteurs de radio à ondes ultra-courtes.

La délégation suisse, envoyée par la direction générale des PTT, réussit à assurer à notre pays les positions de 15 stations de télé-



vision et de 39 émetteurs de radio MF. Nous aurons ainsi la possibilité de développer — s'il y a lieu — un réseau étendu de télévision et de radio par ondes ultra-courtes.

Nous reviendrons sur la Conférence de Stockholm au chapitre «Le développement technique de la Radiodiffusion suisse».

### *Union européenne de radiodiffusion*

Au cours de l'exercice écoulé, la SSR a entretenu des contacts suivis et profitables avec l'Union européenne de radiodiffusion (UER), notamment avec l'office de Genève, le centre technique de Bruxelles et diverses commissions d'étude ou de travail.

Nous avons énoncé, dans un chapitre précédent, les problèmes d'essence juridique, mais comportant pour la plupart des incidences économiques, qui nous préoccupèrent au cours de l'exercice écoulé. Dans la recherche de leur solution, nous fûmes fréquemment amenés à consulter les services juridiques de l'UER. Notre société en a retiré un avantage substantiel, tant sur le plan interne qu'extérieur. Le centre technique de Bruxelles a déployé également une activité extrêmement appréciée, dans le domaine qui lui est propre.

D'autre part, la direction générale a, comme par le passé, collaboré le mieux qu'elle put aux travaux et initiatives de l'UER. Le conseil d'administration de cette institution européenne, au sein duquel la SSR dispose d'un siège permanent, s'est réuni à Stockholm du 23 au 28 mai, tandis que son assemblée générale, à laquelle prirent part des délégations de presque tous les pays de l'Europe occidentale, tint ses assises à Lugano du 27 septembre au 5 octobre 1952. A cette occasion, la présidence de l'UER, pour les exercices 1953 et 1954, fut confiée à M. Georges Conus, directeur administratif de la SSR, tandis que la vice-présidence fut attribuée aux radiodiffusions nationales de France et d'Italie. Le gouvernement tessinois et la ville de Lugano réservèrent au congrès un accueil très courtois et chaleureux. Le studio de Lugano, de son côté, contribua pour une large part à la bonne organisation de cette réunion internationale, qui fut une fois de plus une démonstration réjouissante de communauté d'intérêts et de solidarité entre les sociétés de radiodiffusion de l'Europe occidentale.

La télévision prend une place de plus en plus importante dans le champ d'action de l'UER. Ce nouveau moyen d'expression soulève des problèmes identiques, sinon plus subtils encore, que ceux inhérents à la radiodiffusion. L'échange des programmes de télévision entre les divers organismes ajoute une nouvelle préoccupation à celles qui

relèvent du droit et de la technique. Un groupe d'études, présidé par M. Marcel Bezençon, directeur général de la SSR, et auquel collaborent toutes les sociétés qui exploitent déjà la télévision dans leur pays ou qui sont sur le point de l'introduire, s'efforce d'organiser et de coordonner un tel échange au mieux des intérêts communs.

L'UER publie tous les deux mois un bulletin qui constitue une source de documentation complète et extrêmement précieuse sur tous les sujets qui touchent de près ou de loin la radiodiffusion et la télévision. Cette publication a été distribuée à tous nos studios, ainsi qu'aux membres du comité central.

A fin 1952, l'UER comptait 23 membres actifs et 12 membres associés. Relevons avec satisfaction que, au cours de l'exercice écoulé, la Radiodiffusion de la République fédérale d'Allemagne (Arbeitsgemeinschaft der öffentlich-rechtlichen Rundfunkanstalten der Bundesrepublik Deutschland) est devenue de plein droit membre actif de l'Union européenne de radiodiffusion.

### *La télévision*

L'année 1952 fut celle des préparatifs du service d'essai de télévision à Zurich. L'opinion publique, on le sait, s'intéressa beaucoup au problème et l'on discuta largement, dans les journaux, de l'opportunité et des dangers de la télévision.

Le 31 janvier, le Conseil des Etats — donnant son avis après le Conseil national — approuva à l'unanimité le «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le financement d'un service d'expérimentation de télévision». La concession de la SSR pour le service d'essai entra en vigueur le 1<sup>er</sup> mars. Il fallut dès lors passer à la préparation du service de télévision de Zurich, dont la durée a été fixée à trois ans. On a prévu un budget total de 4 millions de francs, auquel la Confédération contribue pour 1,5 million, la SSR et les PTT chacun pour 900 000 fr. Le canton et la ville de Zurich décidèrent d'y participer en versant, l'un et l'autre, 100 000 fr. Un contrat de location fut passé avec le studio de Bellevue, à Zurich; on élaborait les plans d'adaptation de ce local, tandis que l'on commandait les installations techniques nécessaires et commençait la construction du bâtiment de l'émetteur, sur l'Uetliberg.

Le service d'essai de télévision a été confié à la direction générale des PTT et à celle de la SSR. Les installations techniques et le service de l'émetteur seront du ressort des PTT, tandis que la SSR assumera l'exploitation du studio et le programme.

La surveillance générale de cette nouvelle organisation appartient



à la *commission suisse de télévision* que préside le D<sup>r</sup> Weber, directeur général des PTT. Outre cela, le Conseil fédéral a constitué, en juin, une *commission fédérale pour l'étude des questions culturelles touchant la télévision*. Présidée par le D<sup>r</sup> Karl Sartorius, cette commission a pour tâche d'élaborer les directives auxquelles sera soumis le programme.

De son côté, la SSR, selon la concession qui lui est octroyée, a prévu pour le début de 1953 la constitution d'une *commission des programmes de télévision*, qui sera présidée par le directeur général de la SSR, M. Marcel Bezençon.

Les émissions de télévision réalisées par la Radiogenossenschaft Basel, pendant huit semaines, grâce à l'assistance du canton de Bâle-Campagne et de donateurs privés, fournirent de précieux renseignements aux organisateurs du futur essai de Zurich et permirent de faire de premières expériences fort utiles.

L'établissement de la télévision en Suisse pose de nombreux problèmes dont l'étude n'a cessé de se poursuivre tout le long de l'exercice écoulé, sur le plan de notre pays aussi bien que sur le plan international, notamment dans le cadre de l'Union européenne de radiodiffusion où l'on se soucie d'établir un système d'échanges des programmes entre les organismes intéressés.

### *Conclusions*

Ce rapport ne donne, on le comprend, qu'un aperçu succinct de l'activité de la SSR durant l'exercice écoulé. La réorganisation de la radiodiffusion ne s'attache pas seulement à l'acte de concession et aux statuts de la société; elle se fait en profondeur aussi, non seulement sur le plan des principes, mais également dans la pratique. C'est ainsi qu'il importe de définir nettement — au delà même de la concession — la qualité de l'autonomie de la SSR en ses rapports avec le gouvernement, l'importance de la radio sur le plan de la propagande touristique et culturelle, la position de principe des responsables du programme en ce qui touche à la politique, etc. Ces questions recevront leurs réponses en 1953. Il en est de même pour le service des ondes courtes, dont il fut parlé lors de la deuxième assemblée des délégués. Une certaine rationalisation du travail entre les studios a été établie sur quelques points. On ne saurait toutefois aller très loin dans cette voie sans contrevenir aux lois de notre fédéralisme et nuire aux intérêts des régions que représente chaque studio. Ce problème ne peut être étudié qu'en gardant constamment sous le regard la valeur du programme, donc l'intérêt de l'auditeur.

## Programmes

### Les émissions dramatiques

Le passé, dit-on, conditionne l'avenir. C'est à un rapide exposé de quelques aspects d'une activité passée que l'on nous invite. Sans doute, pour préparer l'avenir!

On ne peut, en quelques pages, faire le tour d'une année d'émissions en tous genres. Aussi nous bornerons-nous à évoquer dans ces lignes trois programmes de large audience, qui reflètent une partie seulement des émissions de Sottens.

En cherchant une définition de la radio — elles sont nombreuses et contradictoires — nous nous sommes arrêtés à l'une d'entre elles qui nous paraît convenir spécialement aux émissions dramatiques. La radio n'a pas été créée pour servir la vie, ni même pour la traduire, mais pour lui échapper. Le théâtre radiophonique propose l'évasion et s'adresse, par l'oreille, au cœur et à l'intelligence de l'auditeur. Lorsqu'on parle théâtre, on pense au répertoire, aux comédies diffusées chaque semaine, le mardi. Chacun sait que les bonnes comédies nouvelles sont rares et que le rythme de la production dramatique contemporaine ne compense pas les besoins de consommation des studios. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les affiches des théâtres européens pour en avoir une confirmation. De plus, la radio qui se veut familiale, objective et accessible à un large public, doit renoncer à beaucoup d'œuvres qui ne lui conviennent pas: celles qui sont trop noires doivent être écartées et celles qui sont trop légères ne peuvent être retenues. Cette dernière condition restreint considérablement les possibilités de choix d'œuvres gaies. En outre, un studio appartenant à un pays neutre doit éviter de présenter des ouvrages développant certaines thèses idéologiques. Si l'on sait au surplus que les ouvrages à succès sont immédiatement placés sous privilège et que leur diffusion n'est autorisée parfois que plusieurs années après leur création à la scène, nous n'aurons aucune peine à mesurer les problèmes que pose la recherche de quelque 50 œuvres dramatiques en trois actes, pour alimenter un programme annuel.



Mais ce n'est là qu'une partie seulement des émissions dramatiques, puisque Sottens présente chaque semaine 7 à 8 évocations, jeux, sketches, feuilletons, pièces policières, théâtre des familles et autres divertissements dramatiques sous appellation contrôlée. Ce sont des émissions conçues spécialement pour le micro et qui se rangent dans le domaine du théâtre radiophonique. Il s'agit soit de créations, soit d'adaptations réalisées par des collaborateurs réguliers des studios.

Les créations sont plus nombreuses qu'on ne l'imagine. Il suffit de parcourir les programmes pour constater qu'en fait, dans ce pays, la radio est la seule institution artistique qui soutienne un tel rythme. Si les mêmes noms reviennent souvent à l'affiche, c'est pour la simple raison que certains écrivains se sont adaptés aux exigences du micro, alors que d'autres n'y ont pas réussi ou ne l'ont pas voulu. L'art d'écrire pour la radio est en évolution constante et le micro est d'une sévérité redoutable. S'il souligne les faiblesses des dialogues qui ne sont pas heureux, en revanche, il met en valeur un texte de qualité. Des efforts constants sont faits par la radio pour attirer à elle de véritables talents. Mais il existe encore beaucoup d'auteurs qui éprouvent quelques difficultés à mesurer les possibilités, les limites de la radio et les particularités de son expressionnisme.

Point n'est besoin de faire un plaidoyer pour les écrivains créateurs. Chaque studio s'efforce de les intéresser à son activité. Si les conditions matérielles ne sont pas toujours à la mesure de l'effort fourni et de l'imagination dépensée — le génie, dans ce pays comme ailleurs, ne se paie pas — il n'en subsiste pas moins que tout est mis en œuvre pour faciliter la tâche de ces créateurs. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, les grandes sociétés de radiodiffusion étrangères, qui disposent aujourd'hui de moyens qui ne sont en rien comparables à ceux de la radiodiffusion suisse, peuvent offrir une rémunération supérieure à celle que nous proposons. A cela s'ajoute le problème de l'interprétation qu'il n'est pas toujours facile de résoudre. Les studios tirent parti tout d'abord du talent des acteurs qui sont à demeure dans le pays et dont ils sont presque seuls à assurer l'existence matérielle. Nous voulons faire allusion ici aux troupes de comédiens du radiothéâtre. Ces troupes sont composées en général d'excellents éléments que les studios utilisent fréquemment lorsqu'il s'agit d'interprètes de talent reconnu, dont le métier radiophonique est évident. Ces troupes sont d'ailleurs renforcées chaque fois que les circonstances l'exigent par des comédiens étrangers.

L'évolution des procédés de réalisation des émissions, les exigences toujours plus grandes en ce qui concerne la qualité artistique et technique, ont eu pour conséquence un encombrement des locaux qui a

incité les studios de Lausanne et de Genève à envisager l'agrandissement de leurs maisons. C'est dire que tout est mis en œuvre pour assurer des émissions qui puissent rivaliser avec celles des grands pays qui nous entourent. Et si l'on compare les émissions dramatiques de Sottens à celles d'autres émetteurs d'expression française, on peut dire sans faire une entorse à la vérité qu'elles sont fort honorables.

### **La Chaîne du bonheur**

Ce fut tout d'abord une émission, une émission qui n'est comparable à aucune autre, puisqu'elle a un prolongement international sur le plan de l'entraide et de la charité.

Devenue très vite une «institution», elle peut se définir actuellement de la manière suivante: un dispositif technique exactement adapté aux exigences et à la mentalité de notre temps. Elle est fondée sur la rapidité d'intervention et la possibilité d'intéresser toutes les classes de la population aux difficultés d'autrui. Elle a été reconnue, en quelque sorte, d'utilité publique et l'Union européenne de radio-diffusion la considère comme une des émissions internationales par excellence. Les témoignages qu'elle suscite sont innombrables. Citons, parmi tant d'autres, celui de S. E. M. de Gasperi, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères d'Italie, qui, exprimant sa reconnaissance à la Suisse et sa confiance dans la Chaîne du bonheur, déclarait: «La Chaîne fabrique dans le cœur des hommes des sentiments de vraie solidarité. Unis pour nous secourir, les auditeurs dont le nombre se confond avec le chiffre de la population de tous les pays apprennent l'Europe de demain.»

Voici bientôt sept ans qu'elle figure au programme de Radio-Lausanne et son succès ne fait que se confirmer, sans doute parce qu'elle répond à un besoin réel.

Elle l'a prouvé une fois de plus lors de sa récente action en faveur des victimes des inondations de Hollande, de Grande-Bretagne et de Belgique. En 72 heures, sur l'initiative de Radio-Lausanne et avec le concours de Radio-Bâle et Radio-Lugano, plus de deux millions de francs étaient recueillis dans notre pays.

Cette manifestation de solidarité se déroule aussi bien en Suisse que sur le plan international. Renouvelant l'action entreprise lors des inondations de la Plaine du Pô, une émission internationale fut réalisée le 5 février, à laquelle s'associèrent la France, Monte-Carlo, l'Italie, Trieste, le Luxembourg, la Belgique, l'Allemagne, la Sarre, la Hollande et, pour la première fois, la Grande-Bretagne.



En Suisse, grâce à la compréhension de M. Weber, directeur général des PTT, de M. Andina, directeur des téléphones de l'arrondissement de Lausanne et des directeurs des autres arrondissements de notre pays, il fut possible de remettre en vigueur le «mandat téléphonique».

Pour assurer la réussite d'une action spontanée de si grande envergure, les bonnes volontés doivent être nombreuses et les moyens techniques proportionnés. Notre pays compte 655 435 abonnés au téléphone, soit un appareil pour sept habitants. 106 000 d'entre eux manifestèrent leurs sentiments de solidarité d'une manière tangible. Pour faire face aux appels qui affluèrent au N° 11, il fallut multiplier le personnel bénévole et les lignes d'écoute. A Lausanne, par exemple, alors que le Central de renseignements dispose habituellement de cinq postes, il fallut établir 35 lignes spéciales. Il en fut de même dans les autres régions du pays où s'affirma un magnifique esprit d'entraide, si bien que le directeur général des PTT pouvait annoncer qu'entre le premier appel et la clôture de l'action, soit en septante-deux heures exactement, la somme de 2 097 435 fr. 50 avait été recueillie, c'est-à-dire 1 421 438 fr. 85 en Suisse alémanique, 621 172 fr. 90 en Suisse romande et 54 823 fr. 75 au Tessin.

Ces sommes que les donateurs devaient payer avec le montant de leurs conversations téléphoniques du mois, furent avancées à la Radiodiffusion suisse par la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne, afin de pouvoir être remises sans retard aux pays sinistrés, par l'intermédiaire de leurs ministres plénipotentiaires et envoyés extraordinaires: Sir Patrick Stratford Scrivener, pour la Grande-Bretagne; le baron Adolph Bentinck, pour les Pays-Bas et le vicomte de Lantsheere, pour la Belgique. Quelque dix jours après le début de l'action, une première répartition fut effectuée comme suit: 400 000 francs suisses à l'Angleterre, 1 500 000 francs suisses aux Pays-Bas et 100 000 francs suisses à la Belgique.

Cette œuvre de secours entreprise par la Chaîne du bonheur a été réalisée dans le cadre de l'activité normale des studios et de l'administration des PTT d'une manière entièrement bénévole.

Les sommes recueillies par le moyen du «mandat téléphonique» furent complétées par de nombreux dons en espèces, faits au compte de chèques postaux de la Chaîne du bonheur, dont le montant s'est élevé à 1 462 891 fr. 47 et par des dons en nature qui ont permis d'expédier de nombreux wagons de vivres, de vêtements, de produits pharmaceutiques à destination des pays ravagés par l'inondation.

Mais la Chaîne ne se manifeste pas seulement matériellement. Elle

a obtenu un succès moral que définissait ainsi une importante personnalité européenne: «Grâce à la Chaîne internationale du bonheur, l'Europe unie existe.»

### Forum, tribunal, grandes enquêtes

La mode est aux entretiens radiophoniques, aux débats. Tous les studios diffusent, depuis plusieurs années, des «forums», tribunes libres, etc., sur des sujets de l'actualité politique, économique et sociale.

Ces «forums», organisés sous la forme d'émissions hebdomadaires de 15 à 20 minutes, ont été présentés par Radio-Lausanne dès l'automne 1946.

Mais tous les problèmes ne peuvent pas être traités sous cette forme et dans un cadre-horaire aussi étroit. C'est la raison pour laquelle des émissions nouvelles ont été créées: le «Tribunal de Radio-Lausanne» et les «Grandes Enquêtes».

La première de ces «Grandes Enquêtes» fut consacrée à la lutte contre la criminalité.

Les problèmes relatifs à la lutte contre la criminalité éveillent un intérêt très grand, aussi bien dans notre pays qu'à l'étranger. Pour la première fois, une tentative fut réalisée qui consistait à traiter un sujet, d'une façon extrêmement approfondie, au cours d'une saison, en faisant appel à des spécialistes.

C'est ainsi qu'une série de douze émissions sur la prévention et le traitement de la criminalité a débuté le mardi 4 novembre et s'est prolongée jusqu'au début de 1953, à raison d'une émission par semaine.

Placées sous le patronage commun de l'Association internationale de droit pénal, de la Société internationale de criminologie et de la Société internationale de défense sociale, ces émissions ont été réalisées par un groupe de travail de la Commission suisse d'études criminologiques et de prophylaxie criminelle, formé de MM. le Dr André Repond, président du Comité national suisse d'hygiène mentale; Jean Graven, professeur à l'Université de Genève et directeur scientifique de la *Revue de criminologie* et de *Police technique*; Henri Thélin, professeur, directeur de l'Institut de médecine légale à l'Université de Lausanne et président de la Commission suisse d'études criminologiques; M<sup>e</sup> Raymond Nicolet, avocat, à Genève; Luisier, directeur des Etablissements pénitentiaires du Valais, et Roger Nordmann, qui conduisit les débats. L'organisation de ces émissions fut assurée par M<sup>e</sup> Nicolet et Roger Nordmann.



Des reportages et enregistrements réalisés en Suisse, en France et en Belgique, avec le concours d'éminentes personnalités, ont permis d'illustrer pratiquement ces débats et de les compléter par des témoignages qui leur conféraient un caractère d'authenticité et d'humanité parfois émouvant. Ces documents furent recueillis dans divers établissements (police, identité judiciaire, centres médico-psychiatriques et d'observation, établissements de réclusion et de rééducation, etc.).

Chacune de ces émissions se terminait par des conclusions rédigées sous la forme de vœux adressés aux autorités responsables. La dernière d'entre elles fut consacrée à la confrontation des thèses exposées au micro et à l'exposé des sentiments des chefs de départements responsables.

C'est ainsi que M. le conseiller fédéral Feldmann, chef du Département fédéral de justice et police, vint exprimer au micro de Radio-Lausanne sa satisfaction du travail accompli.

Ces émissions avaient pour but d'associer un très vaste public à certains problèmes de notre temps et à la recherche de leurs solutions. Elles ont suscité un vif intérêt. Des réactions fort intéressantes et des discussions les ont suivies, ce qui prouve que ce genre d'émissions porte à la réflexion et retient l'attention des auditeurs.

Fondée sur une information objective, cette enquête a permis d'apporter des renseignements, des idées et des suggestions concernant une des questions qui préoccupent actuellement l'opinion publique.

### **Les émissions symphoniques en 1952**

Lorsque, à la fin d'une année, nous faisons le bilan artistique de notre activité musicale, nous sommes nous-mêmes assez impressionnés de ce qu'un petit studio a réussi à réaliser avec des moyens financiers aussi modestes. Mais si nous publions cette statistique, le lecteur — tout aussi impressionné — pourrait se figurer que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Or, ceux qui sont à la tâche pour élaborer les programmes, jour après jour, savent seuls à quelles difficultés ils se heurtent pour réaliser le moindre projet.

On sait que l'*Orchestre de la Suisse romande* n'existe dans sa forme actuelle (92 musiciens engagés à l'année) que grâce aux efforts conjugués de la Radiodiffusion suisse, de l'Etat de Genève, de la ville de Genève, de l'Etat vaudois et de la ville de Lausanne. L'importante subvention de la ville de Genève à l'OSR, par exemple, se traduit par l'obligation qu'a l'orchestre de participer aux représentations

organisées par la *Société romande de spectacles*, tout au long de la saison, de donner six ou sept concerts hors abonnement à tarif populaire et deux ou trois autres concerts encore en l'honneur des délégués de conférences internationales de l'ONU, du BIT, etc. La Société romande de spectacles ne possédant pas de troupe propre se voit très souvent obligée de modifier le calendrier de ses représentations ou le choix de ses spectacles au gré de l'engagement d'artistes étrangers disponibles. Il en résulte une situation extrêmement flottante à laquelle la Radio ne peut pas ne pas s'adapter sans faire courir le risque de remettre toute l'existence de l'orchestre en question, tellement il est indispensable pour une petite ville comme Genève de travailler dans un esprit de collaboration complète pour maintenir un instrument de luxe comme l'Orchestre de la Suisse romande.

D'autres difficultés contradictoires encore sont inhérentes à la nature même de l'activité d'un studio. Ce dernier doit être à la fine pointe de l'actualité, toujours prêt à suivre l'évolution extrêmement rapide de toutes les formes de la vie sociale, et pourtant le service symphonique doit s'organiser longtemps à l'avance à cause du nombre important de personnes qui y collaborent (chefs, musiciens, bibliothécaires, régisseurs, techniciens, éditeurs, copistes) et des éléments mis en jeu (instruments de musique, locaux, partitions, matériel d'orchestre, appareils électriques, etc.).

La forme donnée à nos émissions symphoniques a souvent été critiquée en ce sens qu'elle semble s'inspirer des usages adoptés par les concerts symphoniques publics traditionnels. Si nos programmes d'orchestre étaient tous enregistrés, il serait plus facile d'en varier la forme, mais les auditeurs semblent très attachés à l'émission « direct ».

La forme de l'émission va donc dépendre des éléments suivants:

- 1° Présence d'un orchestre dans un studio pendant deux heures.
- 2° Nécessité pour les musiciens et pour l'auditeur d'un repos, d'un entracte de dix minutes au moins. Donc: concert en deux parties.
- 3° Impossibilité (pour des raisons techniques de travail, et pour des raisons de préséance aussi) de faire monter deux chefs au pupitre du même concert!
- 4° Impossibilité financière d'engager plus d'un soliste pour le même concert, mais impossibilité aussi d'éliminer complètement les concertistes sans restreindre de moitié le répertoire symphonique. Donc: concert avec *un* chef et *un* soliste.



5° Nécessité psychologique de faire durer le plaisir de l'auditeur pendant deux heures en proposant à son attention des œuvres de genres, de styles différents, tout en respectant autant que possible une certaine unité. Donc: programme composé d'œuvres anciennes, classiques, romantiques, modernes, contemporaines.

En résumé, toute l'originalité d'un programme symphonique se manifeste par la façon dont son auteur aura su créer la variété dans l'unité, ou par la manière dont il aura suggéré des rapports inconnus entre des œuvres que l'origine, l'âge ou le style semblaient opposer.

Mais lorsque cette originalité a été trouvée, qui, parmi nos auditeurs, s'en aperçoit au bout du fil?

### **De l'élaboration difficile des programmes de variétés**

Les difficultés que nous éprouvons dans l'élaboration des programmes de variétés sont multiples et vont, d'année en année, en augmentant.

La première qui se révèle l'une des plus graves est le manque d'artistes suisses de variétés. Celui-ci est déterminé par deux facteurs: d'une part, les occasions de travail régulier sont rares en Suisse pour ces artistes, et, d'autre part, notre pays semble, hélas, se prêter fort mal à l'éclosion de talents nouveaux. Aussitôt qu'un jeune «espoir» montre le bout de son nez, il est dénigré, combattu et bientôt voué à tous les diables. Si, malgré les critiques, son talent et sa vocation s'affirment, il ne manquera pas de quitter son propre pays pour tenter sa chance ailleurs et y trouver souvent le succès. Citons, par exemple, Gilles, Pierre Dudan, Jonny Hess, Robert Burnier, Jean-Jac et Jo, Albert Urfer, Lys Assia, le trio Schmid, Vico Torriani.

Les seuls artistes de variétés qui peuvent subsister en Suisse sont ceux qui bénéficient d'un appui constant et total de la radio, mais il va sans dire que la radio ne saurait entretenir presque complètement tous les artistes dont elle peut avoir besoin pour ses programmes. C'est pourquoi — et voici la seconde difficulté — la radio doit faire appel aux artistes étrangers. Tout irait pour le mieux si les auditeurs suisses étaient contraints de borner leur écoute aux seuls postes nationaux. Mais les programmes du monde entier sont là, qu'ils écoutent, qu'ils apprécient, et, avant même qu'une vedette viennoise à grands frais enrichisse l'un de nos programmes, ils connaissent déjà tout son répertoire. Qu'apporte-t-elle alors par sa présence réelle au micro que ses disques ou ses collaborations à d'autres radios

n'aient déjà révélé? Et son cachet, très lourd pour un budget suisse, est-il justifié?

Cette comparaison constante avec d'autres postes, et pour les émissions de variétés, surtout avec les postes publicitaires qui disposent de budgets énormes, est un lourd handicap. Un poste publicitaire peut engager des orchestres d'accompagnement importants et de qualité; nous devons nous contenter d'un quatuor, si ce n'est d'un trio, pire encore, d'un seul piano. Il peut organiser des séances publiques au plateau éblouissant; si nous engageons une seule vedette, elle absorbe à elle seule les neuf dixièmes du budget de l'émission.

Mais de ces difficultés mêmes naît le remède: nous sommes contraints de faire «autre chose». Et les artistes attachés au studio gagnent peu à peu la sympathie des auditeurs, deviennent pour eux des amis et trouvent, dans la confiance qui leur est témoignée, les idées qui leur permettent de se renouveler.

Faut-il abandonner les émissions «à grand spectacle», faut-il renoncer aux spectacles où les auditeurs sont conviés, faut-il céder devant les difficultés ou, au contraire, continuer à tenter de composer des émissions d'inspiration suisse, pensées et réalisées selon la neutralité de notre pays, avec les moyens limités dont nous disposons et qui ne nous permettront jamais d'égaliser certains programmes étrangers, familiers aussi à ceux qui nous écoutent?

Poser la question, n'est-ce pas presque la résoudre déjà?

### **Les institutions internationales et la radio**

L'un des aspects — essentiel d'ailleurs — de l'actualité genevoise doit révéler au public la vie des institutions internationales. Si nous en disons ici quelques mots, c'est que cette activité spécialisée nous vaut à la fois l'ire des sceptiques, l'étonnement des profanes et, tout de même, la gratitude de tous ceux qui s'intéressent à l'évolution du monde. Tout n'est pas passionnant dans ces échos des conférences et des grands débats de l'ONU, tout n'est pas «radiophonique» dans ces extraits de discours, mais c'est le reflet de la vie du monde et — pour Genève — celui de l'activité des grandes organisations qui l'ont choisie pour siège.

En 1952, les congrès n'ont pas manqué! De plus, l'Assemblée générale des Nations Unies se tenait à New-York et l'on en put suivre, en direct, les débats parfois mouvementés. Celle de l'UNESCO avait Paris pour siège. Là aussi, des séances dramatiques eurent leur écho immédiat sur Sottens, montrant les heureuses interventions de la délé-



gation suisse. Enfin, les comptes rendus de la Conférence internationale de la Croix-Rouge, à Toronto, furent assurés par M. Robert Ferrazino, envoyé à la fois par la Croix-Rouge et Radio-Genève. Mais 1952 fut aussi marquée par l'activité très particulière de M. Albert Malche. Traitant du thème « Un Suisse vous parle des Nations Unies », cet éminent collaborateur a su, très vite, conquérir un vaste public d'auditeurs. Nous croyons qu'il est indispensable d'exposer les problèmes de politique internationale vus sous l'angle du citoyen neutre, impartial et sincère.

Nous avons cité plus haut la Croix-Rouge. Nous voudrions y revenir à propos de l'émission du 8 mai. Ce jour anniversaire d'Henri Dunant — qui coïncide avec la Journée internationale de la Croix-Rouge — est désormais marqué par une émission spéciale qui a pris place au programme des manifestations importantes sur le plan international. L'essai de 1950 réunissait les auditeurs de cinq pays. L'année suivante, elle est entendue par deux continents, onze pays et peut atteindre 8 millions d'auditeurs. En 1952, elle groupe quatre continents, 13 pays et peut être écoutée par 25 millions d'auditeurs. Il est probable qu'en 1953 les cinq continents seront, pour la première fois, unis dans une même pensée: célébrer l'idée humanitaire née à Solferino, dans le cœur torturé d'Henri Dunant. Emission gratuite — en ce sens qu'elle n'a aucunement le dessein d'être œuvre de philanthropie — qui apparaît comme l'heureux complément de la Chaîne du bonheur.

### Cultura italiana nella patria Svizzera

Il giorno in cui si decise — sono esattamente vent'anni — di fondare a sud delle Alpi uno studio radiofonico interamente attrezzato, autonomo, a regime quotidiano completo, che immettesse la voce della Svizzera italiana nel concerto confederato, quel giorno parecchie fate accorsero a circondare la culla dove, tra carte e decreti e rudimentali apparecchiature, vagiva neonata la RSI. Fate sorridenti e benigne, come nelle fiabe: e, come nelle fiabe, forse non mancava qualche vecchia scorbutica e brontolona, che la benevola potenza delle altre riuscì tuttavia a tenere a bada. Ci piace immaginare che quelle presenze siano ancora lì, misteriose e propizie, mentre gli uomini che allora si impegnarono nello sforzo hanno parecchi fili bianchi in testa e gli alberi intorno allo studio son cresciuti baldanzosi e gettano sulle carte e sul microfono l'ombra oscillante delle loro cime.

Se ripensiamo alla decisione di vent'anni fa, se meditiamo su quella nascita che, misurata al ritmo radiofonico, sembra remotissima, ecco che ci pare di vederci quasi un monito al paese, un incitamento a fornire uno sforzo nuovo (e che a molti volle sembrare eccessivo, quasi impossibile); impiantare uno studio era come sollecitare il Ticino e il Grigioni italiano a esistere con maggiore intensità e consapevolezza, ad acquistare quasi una nuova coscienza del compito che ci compete: di rappresentare cioè nel dialogo svizzero la parlata e la cultura italiana, un certo modo di pensare e di esistere che fa armonica e completa la complessità della Confederazione.

\*

Pochi studi radiofonici sono nati con così difficile compito, e mai la pochezza numerica nostra ci sembrò così pesante. Fermiamoci un momento a considerare compito e condizioni.

Un paese come la Svizzera italiana, costretta tra la naturale barriera delle Alpi a settentrione e quella politica a meridione (che allora era e fu, per anni parecchi, linea di demarcazione tra due concezioni politiche diametralmente opposte), veniva a trovarsi in una specie di



stato d'assedio cronico, costretto a oscillare senza tregua fra stagioni propizie e stagioni contrarie alla sua cultura, ai suoi costumi, alle sue tradizioni: in una parola, al suo patrimonio civile; costretto a continuamente cercare un equilibrio tra le ragioni della testa e le ragioni del cuore, tra ragionamento e sentimento... La situazione non era e non è facilitata dalla grande (anzi, avuto riguardo alla piccolezza del paese, dalla enorme) diversità di esistenza fra le genti che abitano la Svizzera italiana: basti pensare alla differenza che corre tra colui che abita Lugano o Ascona e si trova a contatto con un cosmopolitismo estremamente variegato, con un mondo economicamente e culturalmente pezzato, e il vallerano della Verzasca della Val Colla o della Calanca, segregato nella sua solitaria fatica: mondi remotissimi l'uno dall'altro. C'è inoltre da dire che a volte il vallerano conosce meglio gli Alemanni della Svizzera interna (dove si reca stagionalmente a lavorare) che non i suoi concittadini ticinesi. Nè si deve dimenticare la passione politica che segna con forza il nostro esistere, il frazionamento dei partiti cui soggiacciono gli organi di informazione e le stesse ispirazioni — anche se in quella costante tensione si trova un giusto anelito verso una sempre maggior perfezione. Comunque, la politica spesso scuote burrascosamente la nostra convivenza, ed agisce in senso dispersivo, centrifugo. Si aggiunga la mancanza di un centro culturale efficiente, di un istituto che polarizzi e accentri il meglio delle potenze intellettuali del paese e sommandole le renda più valide e produttive. Tale a un dipresso erano le condizioni (e sono tuttavia con poche variazioni) sulle quali si alzò l'astro sonoro e impensato della radio.

\*

Quale importanza essa abbia avuto e tuttavia abbia nella esistenza della Svizzera italiana forse non tutti sanno valutare con giustezza. Vediamo di metterlo sommariamente in chiaro.

Anzitutto la radio è un centro di informazione e di educazione che soltanto in parte è legato alle caratteristiche del paese. Vogliamo dire che essa è ticinese in quanto è diretta e alimentata da Ticinesi: soltanto in un secondo tempo aggiungeremo che è ticinese perchè esprime sentimenti e presenta cose che sono tipicamente ed esclusivamente ticinesi. Trovare in questa espressione nostrana il giusto equilibrio è uno dei compiti più delicati che ci pesano sopra; è tuttora viva la sollecitazione a far della radio un più deciso strumento di casa, ad aprirla ad ancor più frazionati regionalismi interni. Ma bisogna che la radio sia efficace strumento di unione, che trovi modo di parlare a tutti e in tutti trovare una eco, anzichè uno stimolo ad accentuare divisioni già troppo duramente scontate; che sia espres-

sione del paese nel senso più alto, attiva e generosa espressione, non specchio sonoro e passivo dei lati meno positivi.

Grazie a questa ambita universalità di contenuto, la voce della radio ha favorito un miglior contatto tra la gente della collina e quella del piano, tra gente di dissimile condizione. La maggior parte delle trasmissioni vuol interessare ugualmente il contadino del piano e l'albergatore, l'alpigiano e l'impiegato di città; li vuol invitare a meditazioni insieme nostrali e universali, a considerazioni che toccano l'umanità di tutti e di ognuno. Trovare insomma la zolla di terra nella meditazione cosmica, nella veduta di casa inserire il palpito dell'universo; e su questa strada trovare il modo di stimolare e rinverdire tradizioni e feste e costumanze e gentilezze della nostra terra che stanno per smarrirsi o già paiono perdute.

\*

In secondo luogo, la radio vuol essere una porta culturale sempre aperta. Si pensi come, attraverso il microfono, il linguaggio artistico più autenticamente universale, la musica, trovi modo di raggiungere genti e paesi e cuori remoti e unirli in un ineffabile sentimento; la musica, che avvicina l'uomo all'uomo, ne esalta purificandole le passioni e gli ridona grazia. Ma la musica è veramente solo « ospite » regale delle nostre rustiche e benemate terre; in realtà signora potente del mondo, al di sopra d'ogni confine. Altrimenti importante e urgente la funzione della parola, nella sua più difficile e limitata espressione, più legata a forme mentali, al costume e alla cultura di un paese. E qui la radio assume un'importanza singolare, di primissimo piano, costituisce il legame, il quotidiano effettivo colloquio fra la Svizzera italiana e il mondo.

Nel dominio della parola la radio è, contemporaneamente, interprete del paese e tramite della gran voce del mondo. Da una parte infatti cerca di captare ed esprimere il senso della vita nostrana, l'anelito di progresso e la fedeltà al passato, insomma l'ambizione di civiltà che è in noi; dall'altra di metterci in contatto con le multiformi espressioni della civiltà più vasta alla quale siamo legati, lettere arti informazione, anche spasso e allegria: con tutte le forme di vita.

La piccolezza del nostro territorio, e la scarsa imparzialità delle sollecitazioni individuali e regionali, costringono a un perpetuo stato di « allarme » l'attività della nostra radio: che tiene in massimo conto gli echi frequenti a questa o a quella trasmissione del microfono, anche se, per un motivo o per l'altro, negativi: perchè la gente da noi (come certamente in altre parti del mondo) è più sollecitata all'espressione del dissenso che non a quella del consenso. Inoltre, se ci con-



frontiamo alle radio maggiori, vediamo che la proporzione, pur relativamente cospicua, rimane scarsa in assoluto. Questo ci riporta a considerare la pochezza del campo in cui dobbiamo prelevare collaborazioni e contributi; ed è l'argomento più cocente. Anzitutto diciamo che tra i meriti maggiori della nostra istituzione è proprio stato ed è quello di favorire e stimolare al massimo le nostre possibilità di produzione; dieci anni fa scrivevamo, e non ci sembra inutile ripeterle, le seguenti parole: « La radio ha svelato e favorito e suscitato nel nostro paese una possibilità di produzione buona e originale di gran lunga superiore ad ogni calcolo ottimistico... » Possiamo affermare di non aver lasciato inoperosa una sola delle autentiche forze intellettuali fornite dal paese; e sarebbe lunghissimo l'elenco della gente da noi tenuta a battesimo, degli stimoli escogitati per aumentare sempre più e perfezionare la produzione nostrana.

Ma ognuno vede quanto sarebbe assurdo affermare un principio di autarchia nel campo della cultura, della fantasia e dell'intelligenza. Non occorre soffermarsi sulla linea generale della questione, su cui troppe volte la stessa autorità politica della nazione si è apertamente pronunciata. Piuttosto, venendo a limitare la questione al non esiguo campo dell'attività radiofonica, bisogna affermare che se c'è paese bisognoso di continuo e valido nutrimento spirituale, di un succo di vita e cultura che lo aiuti a sussistere senza troppo gravemente deformarsi, quello è proprio la parte italiana della Svizzera. E codesto succo dove lo prenderemo, se non all'unica e naturale fonte, scavalcando una frontiera che, ai fini della cultura, della fantasia, dell'humour particolare, dell'indole e persino degli stessi gesti fisici, nessuno mai si è sognato di dichiarare valida (anche se le autorità credono opportuno imporre un dazio sui libri, che di quel nutrimento culturale sono uno dei massimi tramiti). Semmai è da dire che uno dei meriti della radio sarà proprio quello di favorire un contatto assiduo con elementi venuti d'oltre confine, contatto con uomini di lettere, di cultura, di scienza, con musicisti, attori, cantanti. Chi ha memoria abbastanza lunga non ha per convincersene che da risalire agli anni di guerra e alla denutrizione che ci minacciava e già ci faceva sparuti in quel periodo di segregazione spirituale.

I collaboratori della radio sono dunque in parte nostri, in parte provengono dall'Italia. Data la giusta diversità delle esigenze — più rigide oltre confine, più indulgenti nel « natio loco » — s'intende che la pattuglia italiana, seppur non folta, aumenta con notevole vigore l'efficienza della nostra voce. Un tempo era opinione diffusa che per gli Italiani la collaborazione al nostro microfono fosse occasione di maggior lucro, dato l'alto potere d'acquisto della nostra valuta (il

mito dei « franchetti » svizzeri); oggi sappiamo che le cose stanno esattamente in rapporto inverso, che i compensi attribuiti dal nostro studio sono notevolmente inferiori a quelli in uso in Italia: tanto da giustificare in noi un sentimento di gratitudine per quei collaboratori italiani che restano fedeli al nostro microfono e assiduamente partecipano al nostro sforzo di ogni giorno.

La nostra radio deve insomma considerare equamente la complessità delle cose e delle condizioni, e ricercare un giusto equilibrio tra quei due compiti che si diceva e sono fondamentali: da una parte consegnare al microfono un profilo vario compiuto e veritiero del nostro paese, esprimerlo efficacemente nel concerto del mondo; dall'altra proporsi di collaborare con ogni sforzo al miglioramento culturale del paese, a farne più varia e ricca la vita dello spirito: insistendo in un'azione di cui nessuno che guardi con occhio spassionato può negare i frutti abbondanti e positivi. Per attuare tale doppio compito è quindi giusto che da una parte si stimolino al massimo le capacità produttive del paese, dall'altra che si attinga, al di là della frontiera politica, a quella inesausta fonte della nostra lingua e civiltà che ci deve alimentare perchè la nostra esistenza riesca effettivamente significativa e la nostra voce valida nel dialogo svizzero. Perchè appunto, e qui viene a condensarsi uno degli aspetti capitali della nostra attività, nel dialogo elvetico la nostra voce ha da essere virilmente e fortemente italiana per essere svizzera: ai nostri Confederati dobbiamo presentare insieme un'immagine fedele di noi, che, aumentando la reciproca conoscenza comprensione e simpatia, valga a saldare i vincoli che a loro ci uniscono; e una non meno efficace immagine di quella che è nella sua essenza e peculiarità la nostra naturale cultura.

\*

V'è, infine, da considerare che, come giusto contrappeso di tale difesa civile e culturale, la nostra radio compie uno sforzo costante per far conoscere e amare le cose del resto del paese ai nostri ascoltatori. Fra le sue caratteristiche, la Radio della Svizzera italiana ha particolarmente quella di mirare a un programma «svizzero». Quotidianamente quanto succede oltre Gottardo o nella Svizzera francese trova testimonianza a questa o a quell'ora; e in un organismo stabile, dedicato a « Conoscenza elvetica », vengono regolarmente svolti quei temi di vita confederata da cui possa nascere, attraverso la migliore conoscenza, reciproca simpatia. Ecco così gettata l'altra arcata del ponte: chè la RSI vuol essere un ponte, aperto nelle due direzioni, fra la cultura italiana e la patria svizzera.



### **Beromünster im deutschen Sprachbereich**

Bis zum Jahre 1933 war der Verkehr zwischen der deutschen Schweiz und den deutschen und österreichischen Sendern, also den Sendern gleicher Sprache, ein äußerst reger. Zwar war der schweizerische Landessender Beromünster eben erst entstanden, aber die vordem selbständigen Sendegesellschaften von Zürich, Basel und Bern standen mit Deutschland und Oesterreich in sehr engen Beziehungen. Man war in der Schweiz auf die Erfahrungen vor allem der deutschen Sender angewiesen; das Programm — Hörspiel, Vortrag, Musik — wurde weitgehend mit ausländischen Kräften bestritten, zumal der Schweizer Künstler sich sehr langsam der neuen Art der Vermittlung von Kunst und Kultur zuwandte.

Das wurde mit einem Schlage anders, als in Deutschland der Nationalsozialismus zur Macht kam. Die ganze Equipe der führenden Rundfunkleute wurde hinweggefegt. An ihre Stelle kamen Männer, die kaum je sich ernsthaft mit dem Problem beschäftigt hatten, für das sie nun maßgebend waren. Der Verkehr über die Grenze begann zu stocken, alte Mitarbeiter erhielten keine Ausreiselerlaubnis mehr, andere, die sich herandrängten, waren für uns unerwünscht. Die zahlreichen Emigranten, die sich nach der Schweiz geflüchtet hatten, darunter Leute von Weltruf, zogen es vor, so viel als möglich im Verborgenen zu leben. Andererseits hatte Beromünster keinen Grund, sie in seinen Programmen alizu sehr in Erscheinung treten zu lassen. Es war die Zeit, da der schweizerische Rundspruch sich auf sich selber besann, da er begann, systematisch ein eigenes, schweizerisches Programm aufzubauen. Der Begriff der «geistigen Landesverteidigung» wurde zu einem Leitmotiv aller unserer Bestrebungen.

Zwar ging der Verkehr mit dem uns nächstehenden Oesterreich weiter, und noch im Jahre 1937 konnten Vertreter des schweizerischen Rundspruches einer Einladung der RAVAG, der österreichischen Sendegesellschaft, folgen und in Wien deren neue Bauten besuchen und mit den leitenden Organen Programmgesprächen durchführen.

Dann aber kam die Eroberung Oesterreichs, kamen die Diskussionen über Polen und die Tschechoslowakei. Es kamen die gehässigen Angriffe deutscher Zeitungen und deutscher Rundfunkstationen gegen Beromünster, das sich erlaubte, in diesen Dingen eine andere Meinung zu haben, das sich erlaubte, auch Juden das Wort zu erteilen. Es begann aber auch jene Zeit, da Tausende von Deutschen heimlich den Sender Beromünster und seine «Weltchronik» abhörten, um zu wissen, wie in einer freien Welt die politischen Fragen beurteilt wurden.

Und dann kam der Krieg, und für Jahre blieb die Schweiz abgetrennt und völlig isoliert. Man wußte nur noch durch Abhören der Sendungen, was in Deutschland und Oesterreich im Rundfunk geschah, man kannte die leitenden Männer nicht einmal mehr dem Namen nach. Aber man wußte, daß man trotz schwerster Verbote gehört wurde, daß Beromünsters Chroniken für viele den einzigen Lichtstrahl in einer trostlosen Dunkelheit bedeuteten.

Nach dem Zusammenbruch Deutschlands und der Befreiung Oesterreichs war es dieses, das sogleich die Verbindungen zum schweizerischen Rundspruch wieder aufnahm. Für den in Dornbirn, nahe an der Schweizer Grenze im geheimen entstandenen Sender des Vorarlberg lieferte das Studio Zürich sofort Platten und anderes Material, später auch für den Sender Innsbruck. Mit den beiden Leitungen sowie mit den französischen militärischen Instanzen stand man in ständigem Kontakt, und sehr früh schon konnte der Zürcher Studiodirektor die beiden Sendestellen besuchen.

Es erfolgte dann der neue Aufbau des deutschen Rundfunkwesens.

In den verschiedenen Besetzungszonen organisierten sich alte Sender neu, teilweise entstanden auch neue, wie etwa in Baden-Baden. Noch fehlte es überall an geeignetem Material in den verschiedensten Sendeformen; wo es konnte, half Beromünster aus. Bald begann auch der Verkehr über die Grenze wieder; alte Mitarbeiter aus Deutschland, aus Oesterreich, von denen man nichts mehr wußte, tauchten wieder auf; manche deutsche oder österreichische Mitarbeiter erschienen wieder in den Programmen Beromünsters. Die Beziehungen zwischen den drei Sprachgebieten wurden wieder normal.

Wenigstens sah es so aus. Es zeigte sich aber bald, daß auf einem andern Gebiete die Sache nicht «normal» war. Wohl hatte die Schweiz nie aufgehört, sich für das kulturelle Deutschland zu interessieren, umgekehrt aber hatten Nationalsozialismus und Krieg es mit sich gebracht, daß die geistige Schweiz in Deutschland völlig unbekannt wurde. Die deutsche Oeffentlichkeit wußte nichts mehr von der schweizerischen Kunst, Musik und Literatur. Die deutschen Literatur-



geschichten zum Beispiel, die nach dem Kriege erschienen, enthielten keine Schweizer Namen mehr, wenigstens keine zeitgenössischen. Während die reichsdeutschen Schriftsteller bis auf den allerjüngsten registriert waren, fehlten die wichtigsten schweizerischen Namen. Meinrad Inglin, Kurt Guggenheim, Cécile Ines Loos und wen wir sonst noch nennen wollten, schienen völlig unbekannt zu sein. Ihre Bücher konnten nicht mehr nach Deutschland ausgeführt werden, deutsche Verlage druckten keine Schweizer mehr, deutsche Zeitungen hatten keine Schweizer Mitarbeiter mehr. Ähnlich erging es auch Oesterreich, dessen Autoren ebenso unbekannt waren wie die schweizerischen. Und während das deutsche Buch sogleich wieder unbehindert in die Schweiz kam, bahnte sich das schweizerische in Deutschland nur sehr langsam seinen Weg.

Die Schweiz, aufgeschlossen, lud sogleich wieder deutsche und österreichische Autoren, Künstler und Wissenschaftler zu Vorträgen, zu Ausstellungen ein. Sie kamen gerne, denn allzu lange hatten sie mit Sehnsucht auf den Kontakt mit der übrigen Welt gewartet. Aber nur ganz langsam kamen Vertreter der schweizerischen Kultur wieder nach Deutschland oder Oesterreich, und noch heute ist der Austausch insofern anormal, daß in der kleinen Schweiz ständig deutsche Schriftsteller zu Worte kommen, Schweizer Schriftsteller im großen Deutschland aber kaum. Das gilt auch für den Austausch in den Sendeprogrammen. Besser liegen die Dinge auf dem Gebiete der Musik, wo der Austausch viel rascher eingesetzt hat.

Hier haben in letzter Zeit Bemühungen eingesetzt, um die schweizerische Literatur an deutschen Sendern zu Worte kommen zu lassen. Zwar werden die beiden schweizerischen Dramatiker Max Frisch und Friedrich Dürrenmatt auch in Deutschland gespielt, neustens auch Marcel Gero, die Erzähler, die Lyriker sind aber fast unbekannt geblieben, ebenso die Hörspielautoren. Während die drei Deutschschweizer Studios in ihren Programmen immer wieder deutsche Hörspiele bringen, sind schweizerische in den deutschen Sendern kaum zu hören. Das hängt zum größten Teil damit zusammen, daß die Hörspielproduktion in Deutschland einen ganz andern Aufschwung genommen hat als in der Schweiz. Zwei Gründe dürften dafür maßgebend sein: Erstens, daß den deutschen Sendern mit ihren sehr großen Hörerzahlen viel reichere Mittel zur Verfügung stehen, um Aufträge zu erteilen, Preise auszurichten usw. Und zweitens, daß die Schweiz den «Berufsschriftsteller» fast gar nicht kennt. Bei der Kleinheit unseres Landes hat auch der Schriftsteller einen «Brotberuf», der ihn ernährt; er ist Lehrer, Pfarrer, Beamter, Redaktor, und seine Werke schreibt er nur «nebenbei». In Deutschland aber leben auch

allerjüngste Schriftsteller von ihrer literarischen Tätigkeit. Bei den zahlreichen Sendern, den vielen Zeitungen und Zeitschriften, den großen Möglichkeiten für öffentliche Vorlesungen, Vortragsabende usw. kann der Schriftsteller als solcher leben, zumal wenn er auch journalistische Begabung hat. Seine Bücher erscheinen in ganz andern Auflagen als dies in der Schweiz möglich ist, seine radiophonischen Arbeiten kann er mehr als einem halben Dutzend Sender anbieten, ein Hörspiel kann bei den großen Distanzen leicht über drei oder vier Sender gehen. Er hat also unvergleichlich mehr «Chancen» als der Schweizer Schriftsteller.

Nun stehen diese allerdings auch dem Schweizer offen. Auch er kann seine Arbeiten den deutschen Sendern, den deutschen Zeitungen, den deutschen Verlagen anbieten. Und da droht auch schon eine Gefahr. Alle diese Institutionen können bei ihren unendlich größeren Verbreitungsmöglichkeiten ganz andere Honorare bezahlen als wir in der Schweiz. Und da besteht die Möglichkeit, daß gute schweizerische Kräfte nach Deutschland abwandern, daß sie ihre Erstaufführungen, Erstsendungen an deutsche Sender vergeben und wir mit unsern viel bescheideneren Mitteln uns nur noch Wiederholungen sichern können.

Aber auch hier stehen neue Wege offen. Die Wege der «Gemeinschaftsproduktion». Wie deutsche Sender bereits begonnen haben (Stuttgart und Hamburg, München und Baden-Baden), wichtige Werke gemeinsam zu erwerben und am selben Tag oder in ganz kurzen Abständen zu senden, so können Abmachungen zwischen deutschen Sendern und Beromünster getroffen werden und sind auch schon getroffen worden, gemeinsam bedeutende Arbeiten von Schweizern herauszubringen. Auf dem Gebiete der Musik sind solche Versuche bereits gemacht worden, auch auf dem Gebiete der bunten Sendungen. Ferner wird vieles erleichtert durch den heute möglichen Bandaustausch. Nicht nur musikalische Werke können eine Wiedergabe an andern Sendern erfahren (die Konzerte des Studioorchesters Beromünster zum Beispiel werden sehr häufig an deutschen, nordischen, französischen, italienischen Sendern wiedergegeben), sondern auch dramatische und andere. Der Vortragszyklus der Handelshochschule St. Gallen über «Die neue Weltausstellung» ging auch über deutsche Sender und einzelne Vorträge aus einem neuen Zyklus «Die Integration des europäischen Westens» sind von deutschen, französischen und österreichischen Sendern verlangt worden.

Hier gibt es neue Möglichkeiten, die auch einem kleinen Lande erlauben, sich einzuschalten in das kulturelle Schaffen der großen Nachbarn, so daß beide den Gewinn davontragen. Und im übrigen



darf darauf hingewiesen werden, daß, wie je und je, der bedeutende deutsche Dichter, Musiker, Wissenschaftler auch heute Wert darauf legt, in der Schweiz aufgeführt zu werden, zu Worte zu kommen, in ihrem geistigen Raum ein Heimatrecht zu besitzen.

### Politische Aktualität

Bis in die dreißiger Jahre hinein abstinierte unser Rundspruch von der Pflege der politischen Aktualität, sieht man von der damaligen Durchgabe der Nachrichtendienste und den sogenannten Rundschau ab. Aengstlich hütete man sich davor, politische Fragen am Mikrophon zur Sprache zu bringen. Das schon in frühern Sendekonzessionen aufgenommene Verbot parteipolitischer Propaganda wurde zudem extensiv interpretiert. Man fürchtete sich selbst davor, staatliche Erlasse zu erläutern, um auch nicht den Schein zu erwecken, man wolle die Staatsbürger in irgendeiner Weise beeinflussen. Das führte gelegentlich zu recht sonderbaren Sendungen. Ein Beispiel für viele: Als seinerzeit der Bundesrat die Frankenabwertung beschloß, wurde vom Bundesrat eine erläuternde Aufлагese ndung durch den damaligen Vorsteher des Finanzdepartementes verfügt. Die Studios hielten dafür, daß das Volk das Bedürfnis nach einem ergänzenden Kommentar habe. Weil man aber ängstlich war, ein solcher könnte wirtschaftspolitisch als einseitige Stellungnahme gewertet werden, kam ein westschweizerisches Studio auf die etwas ausgefallene «Ersatzidee», einen Bankweibel über die Publikumsreaktion aus der Froschperspektive einer Schaltherhalle zu interviewen.

Das politische Geschehen im Ausland wurde zunächst ebenfalls nicht am Mikrophon erläutert. Man wollte sich nicht dem immerhin möglichen Vorwurf aussetzen, durch Radiosendungen die Beziehungen des Landes zu einem andern Staat zu trüben. Lediglich für Rußland machte man eine Ausnahme, weil damals noch keine diplomatischen Verbindungen mit Moskau bestanden. Erst als die Sowjetunion dem Völkerbund beitrug, begann man, als Gastland der SdN, ebenfalls Rücksicht auf die Empfindlichkeit der Russen zu nehmen. Eine gewisse politische Sonderbehandlung wurde seinerzeit dem Völkerbund zuteil. Seine politischen Gehversuche wurden betont wohlwollend durch die schweizerischen Landessender kommentiert, wobei Beromünster zum Unterschied von Sottens eine offensichtliche Zurückhaltung an den Tag legte.

Mit der zunehmenden ideologischen Aggression der uns geographisch im Norden und Süden vorgelagerten Diktaturstaaten nahm

glücklicherweise die politische Idylle im schweizerischen Rundspruch ein Ende. Zunächst galt es, die Hörschaft zum kritischen Vergleich der eigenen Einrichtungen mit jenen des Auslandes anzuregen. Es geschah dies nicht etwa in polemischer Weise. Man begnügte sich etwa damit, dem Schweizer in Erinnerung zu rufen, was er alles schon politisch und sozial besitze, während ein gewisses Ausland erst Wechsel auf eine tausendjährige Zukunft ausstellen wolle. Oder man verglich unsere historischen Freiheitsrechte, die uns zur Selbstverständlichkeit geworden sind, mit der damaligen autoritären Lenkung im Ausland. So kam man immer mehr dazu, auch von den Lebensäußerungen des Staates in der Gegenwart zu sprechen. Zudem äußerten auch die Exponenten des Staates in zunehmendem Maße den Wunsch, der Rundspruch möge zum Vermittler und Deuter unserer Eigenständigkeit werden. Gerne unterzogen sich unsere Studios solchen neuen Aufgaben, die zwar gelegentlich in etwas hausbackener Art in Angriff genommen wurden.

Neben unserer früher schon bestandenen Verpflichtung zur Information trat damit ein neuer Aufgabenkreis: neben der Presse als weitere Komponente der politischen Willensbildung zu wirken. Kriegswirtschaft und Armee, Rationierung und Luftschutz, und noch viele weitere Einrichtungen forderten direkt die publizistische Unterstützung durch den Rundspruch. Vielleicht ging diese Arbeit zwar auf Kosten einer gewissen Popularität der Sender, weil vorab die Aufklärung in der Kriegszeit als stark «gelenkt» empfunden wurde. Diese Popularitätseinbusse ließ sich vorübergehend verschmerzen, brachte sie uns doch dafür als Ausgleich eine gewisse Erweiterung der sendestofflichen Möglichkeiten.

Gleichzeitig packte man überdies internationale Fragen an. Im Ausland wurde dann in den Jahren 1939 bis 1945 die politische «Stimme der Schweiz» zu einem Begriff, nicht zuletzt dank der deutlichen Sprache unserer Landessender. Schritt um Schritt wurde so die politische Verpflichtung bei uns zur Tatsache. Interessant ist, daß diese sukzessive Entwicklung in jener Zeit, selbst von einem Teil der Presse, nicht realisiert wurde. Das Radio war aber, so oder so, als wichtiger Faktor der Willens- und Meinungsbildung neben die politische Presse getreten.

Es zeugt von Weitblick, daß selbst in den kritischen Jahren der Kriegsbundesrat dem Radio weitmöglichst eine geistige Bewegungsfreiheit ließ. Eine Freiheit übrigens, die in abgewogener Zurückhaltung kaum je mißbraucht wurde. Gegenüber gelegentlichen Schritten auswärtiger Mächte wegen schweizerischen Radiosendungen war so die Regierung in der Lage, die Rundspruchselbständigkeit zu



betonen, womit sich etwa auftretende Mißstimmigkeiten formell leicht erledigen ließen. In Perioden der Hochspannung bestand wohl zeitweise eine diskrete Lenkung. Sie wurde aber von der Oeffentlichkeit kaum je wahrgenommen.

Nach Kriegsende hatten sich Oeffentlichkeit und Presse, welche letztere das Radio früher als eine Art Konkurrenzunternehmung betrachtete, an die Aktualisierung unseres Rundspruchs gewöhnt. Niemand unternahm mehr ernsthaft den Versuch, das Rad der natürlichen Entwicklung zurückzudrehen. Dies wäre ja auch sinnlos gewesen, ergänzen sich doch heute Radio und Presse, also das gesprochene und geschriebene Wort, vorbildlich. Der Rundspruch nimmt dabei darauf Bedacht, daß er die Existenz unserer Presse, als wesentliche Komponente in unserem demokratischen Spiel, existenzmäßig in keiner Weise gefährdet, und die politischen Zeitungen ihrerseits sind sich bewußt, daß das gesprochene Wort das Interesse für das aktuelle Geschehen immer wieder neu weckt und anregt, so jene Fundamente legend, auf denen sich die parteipolitischen Auseinandersetzungen der Presse über die Parteigrenzen hinaus aufbauen lassen.

Voraussetzung ist allerdings, daß unser Rundspruch nie zu einer staatlichen Einrichtung wird, trotzdem er staatliche Anlagen (Kabel und Sendestationen) benützt. Es läßt sich zwar die Frage aufwerfen, ob im Hinblick auf diese Benützung technischer Anlagen der Staat nicht eine gewisse völkerrechtliche Mitverantwortung für die Ausstrahlungen zu tragen hat. Das Problem könnte sich allenfalls im Hinblick auf die internationalen Beziehungen der Schweiz einmal stellen. Sicher aber nicht hinsichtlich rein schweizerischer politischer Auseinandersetzungen. Zudem steht es dem Staat jederzeit frei, gewisse Rechte im Rahmen der Verfassung zu delegieren, so dafür gesetzliche Grundlagen vorliegen. Bekanntlich ist heute die Frage umstritten, ob dies bereits der Fall ist. Dies ist der Grund, weshalb gelegentlich Unsicherheit darüber besteht, was der Rundspruch zur Frage der politischen Aktualität tun und lassen darf. Dabei wird das Wie, also die Form der Sendung, von geringerer Bedeutung sein. Sie wird sich vorab dem Stoff der Sendung, nicht in geringerem Ausmaß den Bedürfnissen der Hörerschaft, anzupassen haben, kann also von Landessender zu Landessender recht wohl verschieden sein (orientierende Rundschau, Vortrag, Diskussion, evtl. Reportage und Hörspiel).

Es ist festzuhalten: um die politische Aktualität im Rundspruch überlegen und unparteiisch pflegen zu können, ist es notwendig, daß der Rundspruch auf sicheren gesetzlichen Boden gestellt wird. Bis

man so weit ist, kann man sich vielleicht noch mit einer neuen Konzession vorübergehend begnügen, so sie nicht zu einer weiteren Vertagung der Gesetzgebungsarbeit dient. Der Rundspruch muß über eine gewisse Autonomie verfügen können, wobei deren Grenzen klar abzustecken sind. Er darf in Zukunft nicht mehr Gefahr laufen, durch die staatliche Administration oder durch Parteien und Verbände unter Druck gesetzt zu werden. Diese Treuhänderschaft muß überdies getragen sein durch das Vertrauen von Staat und Hörschaft, wobei die öffentliche Kontrolle Garantie dafür ist, daß er seine tatsächliche Macht trotzdem nicht mißbrauchen kann.

### Unterhaltungsmusik und Radio

Radio — dem einen ist es Mittler kultureller, geistiger Impulse, dem andern unproblematische, entspannende Unterhaltung. Man mag diese Tatsache begrüßen oder bedauern, wegzuleugnen ist sie nicht, und jeder sich ernsthaft mit dem Problem des Radioprogramms Befassende wird an ihr nicht vorbeigehen können. Im Gegenteil: der weitaus größte Teil der Hörer bevorzugt bekanntlich die leichten Darbietungen, und hier eröffnen sich dem Verantwortlichen mehr als auf jedem andern Gebiet Möglichkeiten, durch Qualität und unauffällige Führung Niveau und Geschmack des Hörers zu bilden. Mit Bedacht wurde hier das Wort «unauffällig» verwendet, denn es ist wohl nicht anzunehmen, daß der Hörer sich gehorsam eintrichtern lasse, was ihm schulmeisterlich vorgeschrieben wird, wo doch die Möglichkeiten des Wellenwechsels oder gar Abstellens so nahe liegen. Nein, behutsam und mit aller Vorsicht mag das Publikum zu einem neuen Qualitätsbegriff und zu vermehrtem Verstehen geleitet werden — ohne Zwang, denn gerade in der Unbeschwertheit, in der Gelöstheit frohen Genießens ist der Mensch für Gutes empfänglich und dankbar. Das so entstehende neue Verständnis für Form und — in geringerem Maß vielleicht — Inhalt eröffnet dem Hörer neue Welten geistigen Erlebens und führt ihn sozusagen von selbst zu intensiverem Mitdenken. Gerade der leichten Muse sollten deshalb besondere Sorgfalt, Mittel und Zeit — zur Vorbereitung wie zur Durchführung — zugemessen werden, um initiatives und qualitätsbewußtes Arbeiten zu ermöglichen; Sache des Leitenden ist es, dieses verantwortungsvoll einzusetzen.

Diese Verantwortung erstreckt sich — um auf unser Thema zu kommen — bei der Unterhaltungsmusik besonders auf das Material, das zur Verwendung gelangen soll. Jeder Eingeweihte weiß vom schier unerschöpflichen Angebot an Noten, das täglich seinen Weg



in die Studios — und anschließend meist in den Papierkorb! — findet. Wer die Wahl hat, hat die Qual: aus vorwiegend Miserablem das weniger Miserable auszuwählen. Hinzu kommt das bestehende Repertoire von Charakterstücken, Tänzen, Potpourris und dergleichen, das sich in seiner ursprünglichen Form heute aber zum Teil überlebt hat. Während das Kaffeehaus und Restaurant von seinen Kapellen immer noch Opernfantasien, zurechtgestückelte Symphoniesätze und ähnliche Monstrositäten in Bearbeitungen vom Trio bis zum zwölköpfigen Ensemble fordert, sind solche Entgleisungen am Radio heute wohl nicht mehr möglich. Es sei denn, man stelle sich auf den bequemen Standpunkt, zur Pflege der Unterhaltungsmusik genüge die fallweise Verpflichtung herumreisender Kapellen. In den seltensten Fällen verfügen diese nämlich über das für Radiozwecke erforderliche, speziell eingerichtete Material, das hinwiederum den Bedürfnissen des Konzertlokals nicht entsprechen würde.

So befindet sich der Unterhaltungsmusiker heute in steter Not der Auswahl, denn umgekehrt soll er seine Ohren doch nicht den Melodien und Moden des Augenblicks verschließen, und viele Kritiker stellen an diese Eintagsprodukte wohl zu hohe Anforderungen: so wie manch einfache Seele auf das Wort «Opus» mehr oder weniger heftig reagiert, so gibt es auch eine Hyperangst vor dem Kitsch, die hinter jeder einfachen, aber etwas unbeholfenen melodischen Wendung eine geschmackliche Entgleisung wittert. Hier heißt es also, ohne Prüderie eine möglichst klare, objektive Auswahl treffen.

Das Basler Unterhaltungsorchester als Beromünster-Ensemble für leichte Musik hat es sich deshalb zur Aufgabe gemacht, das ihm zugeteilte Gebiet umfassend und universell zu pflegen, dabei aber auf Qualität der Wiedergabe und Ausführung bedacht zu sein: manch viel verlangter Schlager, dessen Text geschmacklich aber zu wünschen übrig ließ, wurde zu einem ungesungenen Instrumentalstück umgearbeitet, manch abgedroschene, aber immer noch heißbegehrte Salonmelodie wurde durch vereinfachendes Arrangement entzuckert. Von den insgesamt 387 neuen Titeln, die im vergangenen Jahr dem Repertoire einverleibt wurden, waren 260 reine Instrumentalmusik, während 127 Gesang aufwiesen. Nach Gebieten eingeteilt, gehörten 41 der gehobenen Unterhaltungsmusik, 121 der Salonmusik aller Genres an, 10 waren ausgesprochen moderne Versuche, 11 brachten Melodien aus Film und Operette, 56 Musik zum Tanz, 98 Tagesmelodien und schließlich 50 volkstümliche Ländlermusik und Folklore.

Auf der Suche nach neuer, sauberer Unterhaltungsmusik wurden ferner an junge Schweizer Komponisten Aufträge erteilt, die zusammen mit weiteren ausländischen Werken dieser Gattung ihre

Ur- bzw. Erstaufführung erlebten. Leider stoßen diese Versuche, das Interesse und die Mitarbeit ernster Künstler für die leichte Musik zu gewinnen, oft noch auf wenig Verständnis oder gar Widerstand. Dabei schrieb schon 1916, vor dem Zeitalter des Radios, der hervorragende Musikschriftsteller Paul Bekker: «Dem Musiker, dem einzelnen, fällt die Aufgabe zu, die Erkenntnis der Gesellschaftsbedeutung der Musik nicht auf die Feste und die großen Formen beschränken zu lassen, sondern sie auch in den minder außergewöhnlichen, dem Täglichen leichter erreichbaren kleineren Formen zur Anschauung zu bringen, denn aus diesen wieder erwächst die Erkenntnis der großen.»

Die erwähnte Vielseitigkeit der Aufgaben erfordert naturgemäß auch eine äußerste Vielseitigkeit der Ausführenden, besonders wenn es sich um ein so kleines Ensemble wie das Basler Unterhaltungsorchester handelt. Nicht nur handwerklich, in der Beherrschung möglichst vieler Instrumente, sondern auch mikrofontechnisch muß sich jedes einzelne Orchestermitglied auf die neuen, gehobenen Anforderungen einzustellen suchen, und die Arbeit des Basler Unterhaltungsorchesters hat seit seinem Bestehen besonders dieser Schulung gegolten (einer Schulung, auf die an Konservatorien und Musikschulen heute viel zu wenig Gewicht gelegt wird): so nur war es möglich, daß ein und dasselbe Ensemble von dreizehn Köpfen auf Bestellung des (dazumal noch freien) ungarischen Rundfunks aus der Schweiz Zigeunermusik überträgt, auf Bestellung einer Hamburger Schallplattenfirma authentische Seemannslieder aufnimmt, auf Bestellung einer amerikanischen Firma einen Trickfilm vertont, auf Bestellung des größten Londoner Verlagshauses englische Unterhaltungsmusik und im vergangenen Jahr allein während 22¼ Stunden in den Programmen ausländischer Sender erscheint. Aus all diesen Aufträgen spricht das Vertrauen in die Leistungsfähigkeit des Basler Unterhaltungsorchesters. (Daß sich diese nicht nur auf das Ausland erstreckt, beweist die Tatsache, daß das aus Mitgliedern des Ensembles zusammengesetzte «Echo vom Bruderholz» in kurzer Zeit zu einer der beliebtesten Ländlerkapellen unseres Landes geworden ist!)

Diese Vielseitigkeit ist nun allerdings nicht nur in der Befähigung der Spieler bedingt, sondern in mindestens ebenso hohem Maße in der Ausnützung aller technischen Möglichkeiten, die Mikrofon und Radio dem Musiker von heute bieten. Es wurde schon der Einwand gebracht, die zunehmende Technisierung des Musikbetriebes bringe eine Entpersönlichung, eine Ueberzüchtung der Qualität auf Kosten der Spontaneität und des Unmittelbaren. Man spricht von



«mechanischer» Musik und vergißt, daß sie ja nicht technisch erzeugt, sondern nur technisch übermittelt wird — bei aller Vollkommenheit der Wiedergabe kann sie doch nur so aus dem Apparat herausströmen, wie sie vom lebenden Musiker ins Mikrofon gespielt wurde. Die Aufgabe lautet also nicht Abbau der technischen Hilfsmittel, sondern vielmehr deren durchdachten Einbau in die künstlerische Gesamtkonzeption. Dies bedeutet, daß man einerseits bei Aufnahmen eine gewisse natürliche Atmosphäre zu erhalten sucht — oft sogar durch Beibehaltung instrumentaler Schnitzer und Unebenheiten —, die den Eindruck nur maschineller Perfektion ausschließt, daß man andererseits die rein technischen Möglichkeiten künstlerischer Gestaltung voll ausschöpft. So verwendet das Basler Unterhaltungsorchester beispielsweise die — unseres Wissens für Orchester erstmalige — Technik der Doppel- und Tripelaufnahme sowie der Aufnahme mit reduzierter Geschwindigkeit. Damit lassen sich — wir können aus Raumgründen leider nicht näher darauf eingehen — Veränderungen des Klangvolumens und der Klangfarbe erzeugen, die bei der spärlichen Besetzung des Unterhaltungsorchesters sonst nicht realisierbar wären und bisher ungehörte Effekte hervorrufen. Eine Form der Mikrofonmusik also, die nicht nur technisch, sondern zugleich auch künstlerisch Neues birgt.

Auch hier erweist sich die Notwendigkeit, Unterhaltungsmusik am Radio von eigenen, eingearbeiteten Orchestern pflegen zu lassen: «radiophonisch» heißt nicht, ein, zwei, drei oder noch mehr Mikrophone mehr oder weniger geschickt in einem Lokal oder im Studio vor eine Gruppe von Spielern zu stellen und das Konzert dann tel quel wiederzugeben; «radiophonisch» ist Koordination der technischen, künstlerischen und soziologischen Gegebenheiten des Radios.

Um nicht mißverstanden zu werden: auch wir befürworten von Zeit zu Zeit direkte Uebertragungen von Veranstaltungen, bunten Abenden mit anwesendem Publikum usw., die vom Hörer aber als bewußte Ausschnitte aus dem aktuellen Konzertbetrieb empfunden werden, an die er nicht den gleichen Maßstab legt wie an radiophonische Programme. Das eine tun also, ohne das andere zu lassen, in lebendigem Austausch der Kräfte und Impulse. Sicher ist jedoch, daß eigentlich radiophonisches Schaffen adäquat nur von Kräften geleistet werden kann, die sich ausschließlich und täglich mit dieser Materie auseinandersetzen.

Letzte Voraussetzung für Ausschöpfung aller Möglichkeiten ist der überlegte Einbau der Unterhaltungsmusik in das Gesamtprogramm. Ernste Musik um die Mittagszeit, wo der Mensch Entspannung sucht und benötigt, ist ebenso fehl am Platz wie häufiges, aber nutzloses

Einsetzen leichter Musik zu Tageszeiten, die erfahrungsgemäß schwächste Hörerbeteiligung aufweisen. Man entwürdigt Sinn und Geist anspruchsvoller Musik und genügt anderseits nicht dem legitimen Bedürfnis des Hörers nach Unterhaltung. Daß diese Erkenntnis durchdringe, ist der Wunsch des Unterhaltungsmusikers und sicher auch des Hörers.

Erst dann läßt sich das Ziel der leichten Musik voll verwirklichen: den Menschen zu gegebener Zeit anzusprechen, ihn zu unterhalten und ihn in dieser Entspannung unbewußt zu sauberem Formgefühl und neuem Kunstverständnis zu führen.



## L'émetteur d'ondes courtes de Schwarzenbourg

### Le service suisse des ondes courtes

#### *Le service suisse des ondes courtes et l'évolution internationale*

1952 n'a apporté aucune détente dans la situation internationale. Aussi la guerre des ondes s'est-elle poursuivie. Un grand nombre de pays ont construit de nouveaux émetteurs d'ondes courtes. Aux efforts des pays de l'Europe occidentale et de l'Amérique pour améliorer la réception de leurs émissions en multipliant les émetteurs et les fréquences parallèles et en augmentant la puissance émettrice, l'Est a répondu en intensifiant ses mesures de brouillage.

Pour illustrer par un exemple les proportions qu'a prises cette lutte: Radio Free Europe, entreprise privée collaborant à la propagande des USA, s'était contentée jusqu'ici d'un centre d'émission à Munich. Elle vient de mettre en exploitation un nouveau centre à Lisbonne. Munich transmet des programmes slaves sur ondes courtes «point to point», à Lisbonne, et Lisbonne les darde sur cinq émetteurs puissants par delà le rideau de fer. De la sorte, Radio Free Europe, destinée à renseigner l'Est, dérange d'abord les émissions de l'Ouest. Ses besoins de fréquences ont été triplés; c'est ainsi que certains jours on peut capter, selon les heures, Radio Free Europe sur 60 longueurs d'ondes! Comme c'est une entreprise privée à qui aucune fréquence n'a été reconnue par accord international et que les fréquences que lui a cédées la «Voice of America» ne sauraient lui suffire, elle s'installe tantôt sur telles ondes, tantôt sur d'autres ondes mal défendues, mais appartenant à d'autres pays.

Toutes ces manifestations révèlent l'intérêt très vif des Etats pour développer et défendre leurs services d'ondes courtes. Elles révèlent également les difficultés qu'il y a à ce faire. On ne saurait espérer passivement que l'inflation actuelle se calmera d'elle-même. On ne saurait non plus mettre sa confiance dans un accord international qui rétablirait l'ordre. La Conférence de Mexico avait montré comment on pouvait rendre son efficacité à cet instrument incomparable d'information réciproque et de collaboration spirituelle entre peuples.

Les pays qui, comme le nôtre, ne peuvent vivre sans cette collaboration internationale ne doivent pas se laisser paralyser dans leurs efforts, ni se laisser distancer sur les voies du progrès technique. Quoiqu'il en soit, se laisser prendre une onde ne saurait espérer la récupérer en cas de besoin urgent ou de crise, ou pour une collaboration pacifique. Céder sur ce terrain serait aussi insensé que suspendre la modernisation de notre défense militaire. Le sort lamentable de plus d'un pays, dans un passé récent, nous a appris que désarmer mal à propos, que ce soit militairement ou spirituellement, conduit au même désastre.

#### *L'émetteur de Schwarzenbourg*

Il est donc satisfaisant de pouvoir constater que, grâce aux efforts conjugués de la direction générale des PTT et du SOC de la SSR, le nombre des auditeurs, en dépit des difficultés de toute nature, a non seulement été maintenu au cours de ces dernières années, mais a même légèrement augmenté. La construction à Schwarzenbourg d'antennes d'un nouveau système et de deux nouveaux émetteurs à 100 kW., qui remplaceront les deux émetteurs à 25 kW. devenus insuffisants, fait des progrès, malgré de regrettables délais. Nous espérons donc qu'en dépit de ces deux prochaines années qui s'écouleront sous le signe redoutable du minimum solaire et de ses conséquences naturelles — ce qui signifie une réception encore plus difficile —, nous serons en mesure de faire face à nos tâches.

#### *Les améliorations dans les studios de la Neuengasse*

n'ont pas été négligées en dépit de l'exiguïté désespérante des locaux, des moyens techniques et financiers. Nous avons réussi à séparer les locaux d'émission de ceux d'enregistrement et de préparation. Les installations techniques d'enregistrement et de diffusion, qui sont d'importance vitale pour un service d'ondes courtes, ont été améliorées et complétées: on a réussi à éliminer les fluctuations de tension dans notre réseau, dues à l'utilisation variable de nos appareils, en installant un transformateur et des condensateurs. L'acoustique des deux studios a également été améliorée. L'aération des locaux techniques se fait enfin de façon hygiénique, ce qui permettra à nos collaborateurs de patienter jusqu'à l'emménagement dans de nouveaux locaux.



### Le programme parlé

Le progrès essentiel réalisé cette année du point de vue technique des programmes est dû à l'usage du car de reportage. Ce car permet enfin d'organiser avec plus de méthode notre *service d'actualité*. De 62 voyages dans les 22 cantons, on a rapporté 152 reportages et interviews, surtout en anglais et en espagnol, ce qui a enrichi notablement le programme. Nous nous sommes efforcés de ne prendre que les reportages que les émetteurs nationaux ne peuvent donner dans une forme qui convienne pour la diffusion sur ondes courtes. La différence des tâches et des auditoires explique cette impossibilité. Nous avons néanmoins sollicité l'aide des studios pour accomplir nos tâches, chaque fois que le cas s'y prêtait et que, tant du point de vue du programme que de l'organisation, cette façon de procéder nous a parue préférable.

En répartissant par matières ces *reportages en anglais*, nous obtenons un coup d'œil plus clair sur la diversité des sujets. Si le nombre des sujets culturels paraît élevé cette année, c'est imputable au premier chef au cycle anglais consacré à l'enseignement en Suisse. Ce cycle a réuni 26 émissions d'un quart d'heure.

23,41 %	art, éducation, culture
1,06 %	histoire
5,32 %	sport
14,89 %	technique et science
14,89 %	tourisme
15,69 %	industrie
5,32 %	problèmes sociaux
1,06 %	armée
3,19 %	organisations internationales, conférences
15,17 %	divers

Pour les autres rubriques de nos programmes en langues étrangères, ce sont aussi les exigences du service anglais qui servent de règle. Bien qu'une grande partie des causeries, commentaires et chroniques soit rédigée en premier lieu dans l'une de nos langues nationales et passe d'abord dans le texte original dans nos programmes d'Europe, la plupart de ces textes sont traduits ou plutôt adaptés en anglais, beaucoup aussi en espagnol et en portugais et incorporés dans les programmes respectifs. Ainsi en va-t-il des quotidiennes «Nouvelles du pays», des 312 revues de presse, des 102 commentaires de politique intérieure, des 52 chroniques sportives, des 68 chroniques économiques, des 52 causeries sur l'évolution

sociale en Suisse et à l'étranger, des 155 commentaires des événements mondiaux, des 103 rapports sur les travaux de reconstruction en Europe et dans le monde, des 68 comptes rendus des problèmes culturels en Suisse et en Europe. Quelque 120 interviews d'hôtes de marque de notre pays ont complété ce tableau d'une démocratie qui vise, à l'intérieur et à l'extérieur, à une politique nette et claire et qui, en dépit de son petit territoire et du manque de matières premières, a réussi à devenir, à force de travail et de volonté, et cela tant dans le domaine technique que culturel et politique, l'un des Etats les plus évolués d'Europe.

#### *Programmes spéciaux pour les Suisses à l'étranger*

Nous vouons aussi tous nos soins aux *programmes spéciaux pour les Suisses à l'étranger*. Les responsables des programmes — qui ont passé de nombreuses années dans diverses parties du globe — s'occupent activement de toutes les questions concernant les Suisses à l'étranger. Ils connaissent les goûts et les besoins de la majorité de ceux-ci et la forme qu'il convient de donner aux émissions qui leur sont destinées. En Suisse même, on ne se rend pas assez compte des particularités de la cinquième Suisse. On ne comprend pas quelle transformation subit le souvenir du pays aux yeux de ceux qui en sont éloignés depuis de longues années: les divergences de parti n'importent pour eux que pour autant qu'elles exercent une influence sur l'évolution constructive du pays. Les contradictions que présente notre vie démocratique sont ramenées à leurs justes proportions, par simple comparaison avec les conditions de vie à l'étranger. Nos compatriotes s'enorgueillissent des performances scientifiques, économiques et culturelles de leur pays. Ils aiment qu'on en parle sans pédantisme aux étrangers, dans les émissions en langue étrangère. Dans les émissions qui leur sont destinées à eux, dans leur heure de communion avec la Suisse, ce que nos compatriotes aiment à trouver, c'est le son authentique, caractéristique du pays, qu'aucune autre radio ne peut leur donner. Pour cela, il faut des explications brèves, mesurées exactement, répondant à des questions qui les intéressent et qui ne sont évidentes que pour le Suisse resté en Suisse.

C'est donc aussi bien par leur climat spirituel que par les conditions de leur propagation que les programmes d'ondes courtes diffèrent de ceux qui sont transmis sur ondes moyennes. L'écoute d'un programme d'ondes courtes est beaucoup plus astreignante que celle d'un programme transmis sur ondes moyennes. Il faut d'abord découvrir l'onde du pays parmi les ondes multiples du cadran et,



souvent, une fraction de millimètre la sépare à peine des ondes avoisinantes d'autres pays. Cela met à forte contribution la bonne volonté de l'auditeur et sa perspicacité. Puis, aux perturbations atmosphériques locales habituelles viennent s'ajouter des interférences et des phénomènes de fading. Pour combattre et dominer tous ces obstacles, il faut un exposé succinct et des associations sonores très simples. Impossible de retransmettre des jeux radiophoniques de longue durée, à voix multiples et à bruitage compliqué. Ce qui s'impose, ce sont de brefs exposés et interviews. C'est pour toutes ces raisons qu'en dépit de notre bonne volonté nous ne pouvons pas tirer parti autant que nous le voudrions des productions des studios. Et, lorsque nous le faisons, nous sommes obligés d'intervenir et de compléter.

Actuellement, le schéma suivant est utilisé pour nos émissions en schwizertütsch et pour les autres émissions en langues nationales destinées à nos compatriotes à l'étranger: chaque programme débute par des sonneries de cloches d'une commune suisse. Puis vient la correspondance parlée entre Suisses au pays et compatriotes à l'étranger, la chronique hebdomadaire sur les événements du pays et les communications du Secrétariat des Suisses à l'étranger. Cette première partie où le parlé domine est d'environ vingt minutes. Ensuite vient le programme principal de quarante minutes, dont le rythme varie de semaine en semaine, selon un cycle mensuel. Le premier vendredi du mois est voué à la jeunesse suisse à l'étranger. En une suite colorée passent des nouvelles intéressant cette jeunesse, puis des danses suisses, un reportage de quinze minutes sur l'événement marquant du dernier mois, des chansons suisses, les communications du Secrétariat des jeunes de la NSH, de la musique pour terminer. — Le deuxième vendredi a pour thème «Schwizer-Spiegel». Il donne des actualités, des interviews et de brefs reportages, pris autant que possible dans les productions des émetteurs nationaux et encadrés de musique suisse à laquelle est consacrée au moins la moitié du temps qui reste. — Le troisième vendredi, on donne un programme musical composé selon les vœux des auditeurs. — Le quatrième vendredi reste disponible pour des productions des studios plus ou moins longues, mais qui se prêtent à la diffusion sur ondes courtes et qui sont de caractère gai. Si le mois offre un cinquième vendredi, on le consacre à un programme analogue, mais de caractère plus grave.

A quelques très rares exceptions près, les échos qui nous parviennent témoignent de la satisfaction des auditeurs. Notre formule des programmes pour les Suisses à l'étranger semble bien leur convenir.

### *Le programme musical*

Comme on le sait, notre service musical a deux tâches fort différentes: d'une part, satisfaire la majorité des auditeurs à l'étranger qui sont amateurs déclarés de musique folklorique et, par là, gagner aux programmes suisses sur ondes courtes et à la Suisse elle-même de nouveaux amis; d'autre part, propager la production suisse de musique d'art et faire connaître les interprètes suisses de cette musique, en témoignage du niveau élevé de notre culture.

Comme, pour des raisons financières bien connues, nous ne disposons pas d'ensembles qui nous soient propres, nous utilisons les productions des studios. Pour le secteur européen, les heures étant les mêmes, nous relayons les émetteurs nationaux. Pour les programmes destinés aux pays d'outre-mer, le décalage des heures nous oblige, comme aussi le caractère spécial de ces programmes, à enregistrer des fragments choisis et à les recomposer pour en former un tout propre à la diffusion sur ondes courtes.

Au *programme d'Europe*, nous continuons à relayer régulièrement les concerts symphoniques de l'Orchestre de la Suisse romande. Nous retransmettons également d'autres ensembles de toutes les régions du pays, en choisissant les exécutions particulièrement réussies ou caractéristiques de leur art, selon les possibilités des enregistrements et la qualité de ceux-ci. Il en résulte une image assez juste de la production musicale extrêmement variée de notre pays. Il va de soi que nous retransmettons les grands festivals de Lucerne, de Zurich, le Concours international d'exécution musicale de Genève et d'autres manifestations.

Pour *les émissions d'outre-mer*, nous disposons chaque semaine de trois programmes de musique sérieuse: le dimanche est réservé aux compositeurs suisses, le mardi, aux œuvres universelles, quel qu'en soit l'époque et le pays, le jeudi, au répertoire de musique de chambre et aux solistes. Au cours de l'année écoulée, sur ces 156 concerts, nous avons présenté 139 œuvres de compositeurs suisses vivants et 20 de compositeurs suisses défunts; sur ce chiffre: 67 œuvres symphoniques, 38 de caractère lyrique et 34 compositions de musique de chambre. Les 342 œuvres de 168 compositeurs étrangers se classent comme suit: 132 œuvres symphoniques, 91 lyriques et 118 de musique de chambre.

Les nombreuses demandes de sociétés radiophoniques étrangères pour obtenir de nous des enregistrements d'œuvres de qualité prouvent que nous avons réussi à éveiller l'intérêt pour la production musicale suisse, non seulement des amateurs, mais aussi d'experts.



Malheureusement, nos ressources pécuniaires ne nous permettent que rarement de donner suite à ces sollicitations. Les grands Etats, dont les budgets de propagande se chiffrent par millions, répondent par des envois gratuits à de telles requêtes et les exemptent de tout droit d'auteur. Pour nous, nous ne pouvons y répondre qu'en proposant des échanges.

Nos *relations avec la presse tant indigène qu'étrangère* se sont poursuivies avec succès, dans les mêmes conditions que les années précédentes. 21 publications ont paru dans des revues et des journaux suisses, et 103 dans 51 organes de la presse étrangère de tous les continents; dans la plupart des cas, il s'agit d'articles détaillés où l'on apprécie de façon réjouissante notre organisation et nos méthodes de travail.

## Le développement technique de la Radiodiffusion suisse

Le domaine technique de la Radiodiffusion suisse, qui est du ressort du service radio de la direction générale des PTT, peut être divisé en quatre parties distinctes: émetteurs, équipement des studios, télédiffusion et lutte contre les interférences. Il faut y ajouter un domaine de caractère plutôt administratif qui est la défense des intérêts de la Suisse aux conférences internationales. Ces différentes parties seront traitées séparément.

### 1. Emetteurs

#### *a) Emetteurs nationaux, Beromunster, Sottens, Monte Ceneri*

Il n'y a pas eu de changements dans ce domaine. Cependant, il faut relever la diminution sensible du temps des interruptions, dues à la mise en service des nouveaux émetteurs. Si la durée des interruptions pour Beromunster et Sottens se partage à peu près également entre les défaillances du réseau et les pannes des émetteurs, Monte Ceneri n'a eu par contre que des interruptions dues au réseau. Le nombre total des heures de service a été pour Beromunster de 4991 heures avec 56 minutes de dérangement, pour Sottens 4904 heures avec 165 minutes de dérangement, et pour Monte Ceneri de 4247 heures avec 45 minutes de dérangement.

#### *b) Emetteurs-relais: Bâle, Coire, Sool, Savièze, St-Anton*

L'émetteur local de Bâle a été remplacé par une nouvelle installation mise en service le 1<sup>er</sup> septembre 1952. Pour la région du Rheintal, un nouvel émetteur qui retransmet le programme de Beromunster a été mis en service le 12 novembre à St-Anton. A titre d'essai et vu la difficulté de trouver une fréquence suffisamment protégée dans la bande des ondes longues ou moyennes, un émetteur à modulation de fréquence, travaillant sur 94,8 Mc/s. a été choisi. Le peu de temps écoulé depuis la mise en service et la nécessité pour beaucoup d'auditeurs d'adapter leur récepteur à ce nouveau genre d'émissions ne permettent pas encore de tirer des conclusions de cet essai. Les autres émetteurs ont fonctionné normalement.



### *c) Emetteurs à ondes courtes de Schwarzenbourg*

L'installation des deux nouveaux émetteurs de 100 kW., commandés en 1951 et destinés à remplacer les deux émetteurs existants de 25 kW., a fortement progressé. Un nouveau système d'antennes à faisceaux dirigés permettant d'émettre dans six directions différentes est en cours de construction, de même qu'une installation de commutation pour le passage rapide d'une antenne à l'autre.

## **2. Equipement technique des studios**

L'année 1952 a été marquée par l'étude de projets pour le développement et la transformation des installations dans les studios de Genève et de Lausanne. Elle a également vu la fin des travaux entrepris au studio de Bâle.

De nouveaux groupes magnétophones à deux vitesses ont été livrés à tous les studios, sauf au service des ondes courtes et à Lugano qui ont reçu un autre type d'appareil. De plus, tous les studios ont reçu des magnétophones transportables, des installations mobiles de retransmission à six entrées et deux microphones à caractéristique variable; Genève, Lausanne et les ondes courtes ont été dotés de tourne-disques modernes.

## **3. Télédiffusion**

Des difficultés s'étant présentées dans l'établissement des programmes par la suite de la suppression du programme de l'Allemagne du sud-ouest, l'administration des PTT a envisagé la réception directe des programmes allemands en modulation de fréquence. Cette solution met à disposition un choix plus grand de programmes avec une qualité inégalée et permet en même temps de supprimer dans une large mesure les frais élevés de location des lignes. Une station de réception a été installée sur le Rosenberg près de St-Gall. Elle peut capter un nombre important des émissions de l'Allemagne du sud. Il est prévu de déplacer cette station, afin d'améliorer encore la réception.

## **4. Lutte contre les interférences**

Les services des PTT ont traité 9808 cas de parasites et ont pu en éliminer 7264. De son côté, Pro Radio, dans ses campagnes, a pu déparasiter 10 166 appareils et installations électriques. Il faut noter une augmentation très forte des plaintes dues à des dérangements par les lampes à fluorescence. Des recommandations sont faites aux installateurs pour la pose de ces appareils. Les générateurs haute

fréquence industriels et médicaux, également en augmentation, créent des interférences dans les bandes des ondes courtes. Il est réjouissant de constater que les propriétaires et les fabricants de ces appareils ont fait de leur mieux pour la suppression des interférences signalées. A Bâle, durant les essais de télévision, des observations ont été faites sur l'influence de différentes sources de parasites, de même que sur les interférences créées par les récepteurs de télévision sur les récepteurs de radiodiffusion.

### 5. Conférences internationales

Une conférence s'est réunie à Stockholm en juin 1952 dans le but d'établir un plan de répartition des fréquences dans les bandes d'ondes métriques. Ce plan concerne la radiodiffusion et la télévision. La Suisse obtient d'après ce plan:

a) *Télévision*

3 canaux dans la bande 41—68 Mc/s.

4 canaux dans la bande 174—216 Mc/s.

1 canal dans la bande 216—223 Mc/s.

b) *Radiodiffusion*

27 fréquences dans la bande 87,5—100 Mc/s.

Le plan prévoit l'utilisation de ces canaux par des stations principales ou secondaires. Les fréquences ont été choisies de façon à éviter les interférences dues aux stations étrangères.

La conférence des plénipotentiaires de l'UIT s'est réunie à Buenos-Aires de septembre à décembre 1952. Cette conférence, à laquelle la Suisse était représentée, a traité de questions administratives telles que revision de la convention, règlement général, etc.



CHAPITRE V

Statistique des programmes

1. Les programmes des émetteurs de Sottens, de Monte Ceneri  
et de Beromunster pendant l'exercice 1952

Genres des émissions	Sottens		Monte Ceneri		Beromunster	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%
<b>Emissions de musique sérieuse</b>						
Opéras, oratorios .....	125,18	3,38	181,03	5,41	207,28	4,90
Musique symphonique .....	291,44	7,87	220,15	6,59	289,14	6,83
Musique de chambre .....	107,02	2,89	80,36	2,41	162,15	3,83
Musique récréative .....	146,37	3,95	124,28	3,72	204,20	4,83
Soli vocaux et instrumentaux .....	238,17	6,42	122,19	3,66	278,57	6,59
Chœurs .....	46,36	1,26	26,58	0,81	51,00	1,20
<b>Emissions de musique légère</b>						
Opérettes .....	39,05	1,05	39,32	1,18	58,00	1,37
Musique de chambre .....	22,37	0,61	54,02	1,62	31,24	0,74
Musique récréative .....	390,20	10,52	358,58	10,74	646,00	15,25
Musique de danse .....	158,07	4,26	294,31	8,81	142,29	3,36
Soli vocaux et instrumentaux .....	225,13	6,07	351,38	10,52	201,37	4,76
Chœurs .....	17,14	0,47	36,07	1,08	79,25	1,88
<b>Emissions mixtes</b>						
Jeux et suites radiophoniques (écrits spécialement pour le micro) .....	50,42	1,37	18,43	0,56	83,00	1,96
Emissions musico-littéraires .....	78,53	2,13	38,34	1,15	87,40	2,07
Emissions de variétés .....	251,07	6,77	107,48	3,22	122,10	2,88
<b>Emissions parlées</b>						
Radiothéâtre, jeux et suites radio- phoniques .....	394,43	10,64	271,42	8,13	192,05	4,54
Emissions littéraires .....	70,16	1,89	52,13	1,56	120,15	2,84
Conférences, causeries .....	173,29	4,68	295,34	8,84	366,42	8,66
<b>Emissions d'actualités</b>						
Comptes rendus, reportages .....	331,56	8,95	236,23	7,07	227,15	5,36
Service des informations .....	132,46	3,58	148,54	4,45	195,50	4,62
Propagande d'intérêt public .....	36,00	0,97	67,56	2,03	65,37	1,55
<b>Emissions spéciales</b>						
Emissions radioscolaires .....	47,06	1,27	25,02	0,75	52,00	1,23
Emissions religieuses .....	150,35	4,06	17,10	0,51	70,45	1,67
Emissions agricoles .....	12,46	0,34	20,02	0,60	25,15	0,60
Heure de la femme .....	26,51	0,72	21,29	0,64	81,10	1,92
Heure des adolescents et des enfants ..	56,08	1,51	33,52	1,01	89,55	2,12
Emissions pour les Romanches .....	—	—	—	—	15,45	0,37
Emissions en langues étrangères .....	9,22	0,25	4,00	0,12	9,45	0,23
Culture physique .....	48,38	1,31	48,10	1,44	46,25	1,10
Signaux sonores (y compris l'horloge parlante, les cloches du pays, etc.) ..	29,55	0,81	45,45	1,37	31,20	0,74
Totaux	3709,23	100	3343,44	100	4235,03	100

**2. Les programmes**  
des émetteurs de Sottens, de Monte Ceneri et de Beromunster  
de 1947 à 1952

En heures

Genres des émissions	1947	1948	1949	1950	1951	1952
<b>Emissions musicales</b>						
Opéras, oratorios .....	387	389	347	414	452	514
Opérettes .....	122	98	108	119	111	137
Musique symphonique .....	517	578	723	787	787	801
Musique de chambre .....	419	527	399	480	475	458
Musique récréative .....	1 943	1 938	1 845	1 818	1 854	1 871
Musique de danse .....	697	605	496	552	556	595
Soli vocaux et instrumentaux .....	1 265	1 328	1 320	1 382	1 398	1 418
Chœurs .....	358	341	231	250	228	257
<b>Emissions mixtes</b>						
Jeux et suites radiophoniques, œuvres écrites spécialement pour le micro	144	87	78	86	139	152
Emissions musico-littéraires .....	187	145	175	160	192	205
Emissions de variétés .....	435	460	442	410	477	481
<b>Emissions parlées</b>						
Radiothéâtre, jeux et suites radiophon.	772	758	744	818	869	858
Emissions littéraires .....	161	199	195	209	214	243
Conférences, causeries .....	557	624	700	720	756	836
<b>Emissions d'actualités</b>						
Comptes rendus, reportages .....	598	751	754	757	784	796
Service des informations .....	467	435	459	460	470	477
Propagande d'intérêt public .....	272	252	135	135	137	170
<b>Emissions spéciales</b>						
Emissions radioscolaires .....	82	86	92	177	122	124
Emissions religieuses .....	221	208	216	225	235	239
Emissions agricoles .....	54	57	65	68	66	58
Heure de la femme .....	162	118	107	117	133	129
Heure des adolescents et des enfants	259	260	222	229	214	180
Emissions pour les Romanches .....	12	18	20	18	15	16
Emissions en langues étrangères .....	49	67	40	50	34	23
Culture physique .....	102	136	98	101	106	143
Signaux sonores (y compris l'horloge parlante, les cloches du pays, etc.)	75	68	95	109	104	107
<b>Totaux</b>	<b>10 317</b>	<b>10 533</b>	<b>10 106</b>	<b>10 651</b>	<b>10 928</b>	<b>11 288</b>



### 3. Les échanges de programmes avec l'étranger en 1952

Pays	Concerts, récitals, variétés, etc.				Opéras, opérettes, oratorios				Emissions parlées (radiothéâtre, reportages, causeries, etc.)			
	relayés de l'étranger		transmis à l'étranger		relayés de l'étranger		transmis à l'étranger		relayés de l'étranger		transmises à l'étranger	
	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures
Allemagne	13	8,45	28	28,45	1	1,20	1	1,25	14	7,35	60	24,56
Australie	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,03	1	0,35
Autriche	—	—	4	6,17	—	—	—	—	4	0,53	22	7,38
Belgique	3	4,15	5	9,06	—	—	1	1,45	2	0,08	4	2,35
Canada	—	—	—	—	—	—	—	—	17	5,49	4	0,20
Cité du Vatican	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,45	—	—
Espagne	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1,00
Etats-Unis d'Amérique	—	—	—	—	—	—	—	—	59	10,47	2	0,15
Finlande	—	—	—	—	—	—	—	—	17	2,50	—	—
France	40	29,44	107	66,16	1	1,10	1	1,45	102	16,48	23	7,26
Grande-Bretagne	4	1,10	7	2,45	—	—	—	—	20	6,30	5	2,40
Hongrie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	3,22
Inde	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,15
Italie	1	1,40	3	5,54	—	—	—	—	36	14,39	17	5,30
Luxembourg	—	—	1	1,45	—	—	—	—	8	1,53	6	2,45
Maroc	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,03	1	0,35
Monaco	—	—	—	—	—	—	—	—	3	0,14	6	3,15
Norvège	—	—	—	—	—	—	—	—	14	16,10	—	—
Nouvelle Zélande	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,24	1	0,24
Pays-Bas	—	—	1	2,08	—	—	—	—	—	—	5	3,37
Portugal	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	6,05
Suède	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,21	—	—
Territoire de la Sarre	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,05	3	1,45
Trieste	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,05	1	1,00
Yougoslavie	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,03	1	0,35
Totaux	61	45,34	156	122,56	2	2,30	3	4,55	305	86,20	173	76,33

#### 4. Les programmes relayés de l'étranger de 1944 à 1952

Année	Concerts, récitals, variétés, etc.		Opéras, opérettes, oratorios		Emissions parlées (radiothéâtre, reportages, causeries, etc.)		Total	
	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures
1944	—	—	1	0,50	5	0,50	6	1,40
1945	2	2,22	—	—	10	1,57	12	4,19
1946	32	37,15	5	11,44	120	48,56	157	97,55
1947	25	29,18	2	3,53	285	73,21	312	106,32
1948	28	38,26	4	7,30	206	66,02	238	111,58
1949	20	30,45	5	13,36	194	58,10	219	102,31
1950	24	32,29	6	18,29	200	60,11	230	111,09
1951	27	22,19	5	14,42	253	86,07	285	123,08
1952	61	45,34	2	2,30	305	86,20	368	134,24

#### 5. Les programmes transmis à l'étranger de 1944 à 1952

1944	2	0,47	—	—	9	4,25	11	5,12
1945	6	8,26	—	—	47	27,40	53	36,06
1946	62	111,37	1	1,00	147	118,27	210	231,04
1947	372	344,42	17	27,58	145	71,36	534	444,16
1948	394	321,13	10	13,48	354	239,20	758	574,21
1949	382	268,36	15	28,30	126	67,25	523	364,31
1950	308	226,58	1	2,25	154	83,38	463	313,01
1951	272	221,37	—	—	244	105,46	516	327,23
1952	156	122,56	3	4,55	173	76,33	332	204,24



## Finances

## 1. Compte de l'exercice 1952

*Généralités*

Au moment où les organes de la SSR devaient établir le budget de 1952, les Chambres fédérales n'avaient pas encore donné leur approbation à la nouvelle clé de répartition du produit des taxes d'audition entre les PTT et la SSR. Ils se virent donc contraints d'établir le budget sur la base de l'ancienne clé de répartition (34% PTT, 66% SSR), c'est-à-dire sur une attribution de recettes de 14,255 millions de francs. La nouvelle clé de répartition, qui fut mise en vigueur avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1952, attribue à la SSR les 70 % du produit des taxes d'audition. Ces 4 % supplémentaires nous valurent un surplus de recettes de 863 000 fr. Cette somme fut arrondie à 900 000 fr. par un prélèvement sur les réserves à disposition du comité central, de sorte qu'un montant de 15,155 millions de francs put être attribué à l'exploitation de l'exercice 1952.

Les dépenses de la direction générale (télévision y comprise) et du service des ondes courtes furent budgétées à 3 millions de francs, et l'Ostschweizerische Radiogesellschaft reçut 21 700 fr. C'est donc une somme de 12 133 300 fr. qui revint aux studios. Elle fut répartie entre les trois régions linguistiques de la façon suivante:

Beromunster . . . . .	5 751 925 fr.
Sottens . . . . .	4 071 925 fr.
Monte Ceneri . . . . .	2 309 450 fr.

Diverses recettes non budgétées, ainsi que le report des soldes de l'année 1951, portèrent les moyens financiers des studios à 12,228 millions de francs. Aussi bien les comptes de la direction générale que ceux des studios présentent des soldes actifs. Sans les recettes complémentaires précitées, les comptes des studios auraient fait ressortir un déficit.

Les tableaux suivants donnent de plus amples détails sur l'emploi des ressources de la SSR.

**Compte d'exploitation**  
de la direction générale SSR et du service des ondes courtes  
pour l'exercice 1952

	Direction générale SSR	Service des ondes courtes	Total
	Fr.	Fr.	Fr.
<b>Recettes</b>			
Part aux taxes d'audition .....	2 381 000.-	619 000.-	3 000 000.-
à déduire part SSR au service d'essai de télévision .....	300 000.-	—	300 000.-
	<b>2 081 000.-</b>	<b>619 000.-</b>	<b>2 700 000.-</b>
<b>Dépenses</b>			
<b>I. Personnel</b>			
11. Salaires et allocations de vie chère .....	304 119.85	272 736.25	576 856.10
11a. Autres allocations et indemnité.	—	3 129.80	3 129.80
12. Frais de voyages .....	23 265.38	4 959.95	28 225.33
13. Assurance-accidents .....	2 520.15	3 489.—	6 009.15
14. Assurance du personnel .....	62 865.85	21 179.05	84 044.90
15. A. V. S. ....	7 110.75	7 131.45	14 242.20
	<b>399 881.98</b>	<b>312 625.50</b>	<b>712 507.48</b>
<b>II. Locaux de service</b>			
21. Loyers .....	16 936.60	23 296.75	40 233.35
22. Eclairage, chauffage, nettoyage .....	8 437.20	12 739.50	21 176.70
23. Entretien mobilier et matériel .....	2 329.90	2 380.60	4 710.50
24. Assurances diverses .....	986.80	315.90	1 302.70
	<b>28 690.50</b>	<b>38 732.75</b>	<b>67 423.25</b>
<b>III. Frais généraux administratifs</b>			
31. Comité central, conférences des directeurs, commissions .....	43 363.40	—	43 363.40
32. Frais d'administration, alloca- tions, représentation .....	28 154.45	1 200.—	29 354.45
33. Taxes PTT, frais de douane et de transport .....	34 328.35	21 676.15	56 004.50
34. Frais de bureau, imprimés .....	24 514.40	12 003.83	36 518.23
35. Rapport annuel de la SSR .....	5 341.25	—	5 341.25
35a. Propagande SOC .....	—	13 650.10	13 650.10
36. Journaux, entretien biblio- thèque .....	3 765.70	2 822.80	6 588.50
38. Entretien installations tech- niques .....	2 061.65	12 138.03	14 199.68
39. Union européenne de radio- diffusion .....	25 942.50	—	25 942.50
40. Divers .....	1 662.54	1 166.30	2 828.84
	<b>169 134.24</b>	<b>64 657.21</b>	<b>233 791.45</b>



	Direction générale SSR	Service des ondes courtes	Total
	Fr.	Fr.	Fr.
<i>IV. Frais de programmes</i>			
41. Droits d'auteurs .....	755 512.80	—	755 512.80
42. Industrie du disque .....	132 987.20	—	132 987.20
43. Service des informations .....	183 000.—	—	183 000.—
44. Allocations de la caisse centrale	23 471.35	—	23 471.35
45. Critique des programmes .....	—	—	—
46. Enregistrements .....	5 766.50	36 839.66	42 606.16
47. Honoraires SOC .....	—	139 645.—	139 645.—
48. Radioscolaire .....	91 000.—	—	91 000.—
48a. Voiture de reportage .....	—	5 146.25	5 146.25
49. Représentation à l'étranger ...	20 072.60	—	20 072.60
	<u>1 211 810.45</u>	<u>181 630.91</u>	<u>1 393 441.36</u>
<i>V. Divers</i>			
50. Dépenses extraordinaires déci- dées par le comité central ....	38 479.15	—	38 479.15
<i>Récapitulation des dépenses</i>			
I. Personnel .....	399 881.98	312 625.50	712 507.48
II. Locaux de service .....	28 690.50	38 732.75	67 423.25
III. Frais généraux administratifs .	169 134.24	64 657.21	233 791.45
IV. Frais de programmes .....	1 211 810.45	181 630.91	1 393 441.36
V. Divers .....	38 479.15	—	38 479.15
	<u>1 847 996.32</u>	<u>597 646.37</u>	<u>2 445 642.69</u>
Excédent des recettes du compte d'exploitation .....	233 003.68	21 353.63	254 357.31
	<u>2 081 000.—</u>	<u>619 000.—</u>	<u>2 700 000.—</u>

## Compte de profits et pertes au 31 décembre 1952

Recettes	Fr.
Report du compte précédent .....	3 577.34
Excédent des recettes du compte d'exploitation .....	254 357.31
Prélèvement sur le compte d'amortissement .....	21 613.30
Intérêts des capitaux .....	24 026.55
Recettes diverses .....	9 608.28
	<b>313 182.78</b>
Dépenses	
Amortissements ordinaires .....	33 577.95
Amortissements extraordinaires .....	52 277.81
Versement au fonds de réserve spécial à la disposition du comité central .....	120 000.—
Versement au fonds de prévoyance en faveur du personnel .....	34 847.—
Mise en réserve de l'excédent du compte d'exploitation du SOC. ....	4 353.63
Mise en réserve augmentation indemnité à l'industrie du disque .....	50 000.—
Mise en réserve pour facture Wirz, architecte .....	14 000.—
Solde actif .....	4 126.39
	<b>313 182.78</b>

## Bilan au 31 décembre 1952

Actif	Fr.	Fr.	Fr.
Mobilier .....	124 252.05		
Matériel de bureau .....	83 834.31		
Matériel technique .....	152 225.05		
Installations .....	62 572.85		
Bibliothèque .....	16 504.38		
Voiture de reportage .....	12 500.—	451 888.64	
Amortissements effectués .....		297 920.47	153 968.17
Caisse .....			8 563.75
Chèques postaux .....			13 567.87
Banques .....			1 385 372.99
Titres .....			709 703.—
Prêt .....			150 000.—
Débiteurs .....			216 645.58
			<b>2 637 821.36</b>
Passif			
Fonds de réserve central prescrit par la concession .....			500 000.—
Fonds de réserve spécial à la disposition du comité central .....			744 359.30
Fonds de réserve pour les programmes .....			488 116.85
Fonds de prévoyance en faveur du personnel .....			115 000.—
Fonds de disposition des sociétés régionales et du service des ondes courtes .....			154 184.53
Réserve pour budget 1953 .....			410 000.—
Réserve pour mesures sociales en faveur des collaborateurs au programme .....			120 000.—
Créanciers .....			102 034.29
Solde actif .....			4 126.39
			<b>2 637 821.36</b>



## Rapport des vérificateurs de comptes

Nous avons l'honneur de vous informer qu'en exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification du compte d'exploitation, du compte de profits et pertes pour 1952 et du bilan au 31 décembre 1952 de votre société.

Par de nombreux sondages dans les pièces qui nous ont été soumises, nous avons pu nous convaincre de l'exactitude des écritures. L'existence réelle de l'avoir en banque, en compte de chèques postaux et des titres nous a été prouvée au moyen de pièces justificatives et de certificats de dépôt. Un contrôle de la caisse et du compte de chèques postaux nous a permis de constater l'existence réelle des soldes ressortant de la comptabilité le jour de la revision.

Le bilan, le compte d'exploitation et le compte de profits et pertes correspondent aux chiffres des livres. La comptabilité est en ordre et bien tenue.

Nous fondant sur le résultat de cette revision, nous vous proposons d'approuver les comptes annuels avec remerciements à l'administration.

Les commissaires-vérificateurs:

(sig.) *A. Germann*

(sig.) *A. Pulver*

Berne, le 4 juin 1953

---

Aux termes des §§ 17, chiffre 5, et 24, chiffre 3, de la concession pour l'usage des stations de radiodiffusion de l'administration suisse des postes et des télégraphes, nous avons fait contrôler vos comptes annuels 1952, le 4 juin 1953, par un reviseur de notre division des finances, simultanément avec les membres de la commission de vérification désignés par votre société. Nos constatations sont identiques à celles des reviseurs de votre société (MM. Germann et Pulver).

En conséquence, nous nous rallions à la proposition de vos reviseurs, relative à l'approbation des comptes de 1952.

Pour l'autorité de surveillance

Le chef de la division des finances PTT:

(sig.) *D<sup>r</sup> E. Kull*

Berne, le 5 juin 1953

## Compte d'exploitation des studios

	Zurich		Berne		Bâle		Lausanne		Genève		Lugano		Total	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<b>Produit</b>														
Part aux taxes d'audition .....														
Studios .....	2187743.	1706119.	1858063.	1845213.	2226712.	2309450.								12 155 000.
Allocation à l'ORG .....														12 133 300.
														21 700.
<b>Frais</b>														
Studios .....	2187743.	1706119.	1858063.	1845213.	2226712.	2309450.								12 133 300.
Résultat d'exploitation à reporter au compte profits et pertes)	67274.21	21481.30	71989.82	42015.03	51815.84	145718.92								400 295.12
Frais d'exploitation .....	2120468.79	1684637.70	1786073.18	1803197.97	2174896.16	2163731.08								11 733 004.88
I. Personnel .....	621 564.95	637 725.84	599 332.58	530 349.50	575 779.40	490 004.80								3 454 757.07
II. Locaux de service .....	104 248.20	242 111.79	119 523.17	98 721.57	149 884.85	87 879.41								802 368.99
III. Frais généraux administratifs	78 802.60	83 968.84	93 464.78	74 881.67	94 811.86	74 709.29								500 639.04
IV. Frais de programmes .....	713 353.04	720 831.23	740 010.52	1099 245.23	849 714.20	983 438.45								5 106 592.67
V. Orchestres .....	602 500.	—	233 742.13	—	504 705.85	527 699.13								1 868 647.11
Allocation à l'ORG .....														21 700.

## Compte de profits et pertes

86 628.02	38 203.52	92 917.52	229 548.49	66 148.77	165 653.19	679 099.51
719.77	310.91	4 042.10	— 04	303.63	3 099.88	8 476.33
67 274.21	21 481.30	71 989.82	42 015.03	51 815.84	145 718.92	400 295.12
—	—	—	180 820.92	3 690.35	—	184 511.27
763.24	2 295.06	600.29	1 471.40	1 408.10	2 268.80	8 806.89
12 500.	12 812.	12 500.	3 000.	3 000.	—	43 812.
285.80	304.25	192.50	1 240.60	740.	150.	2 913.15
5 085.	1 000.	3 592.81	1 000.50	5 190.85	14 415.59	30 284.75
—	—	—	—	—	—	—
86 628.02	38 203.52	92 917.52	229 548.49	66 148.77	165 653.19	679 099.51
<b>Charges</b>						
1. Report passif de 1951 .....	—	—	—	—	—	—
2. Report passif de 1951 .....	75 413.05	28 696.45	87 188.25	43 022.50	50 967.10	362 199.46
3. Amortissements .....	—	—	—	180 820.92	5 534.65	186 355.57
3. Radiations * .....	—	—	—	—	—	29 632.51
4. Contribution « Radioprogramma »	—	—	—	5 137.40	4 907.30	10 044.70
5. Intérêts passifs .....	—	—	—	555.75	387.60	1 013.40
6. Communications au microphone	1 968.45	571.90	—	—	2 204.85	51 745.20
7. Dépenses diverses .....	9 246.52	8 935.17	5 729.27	11.92	2 147.27	38 108.67
8. Solde actif avant utilisation ...						

\* Installations mises hors service



**Bilan au 31 décembre 1952**

	Zurich	Berne	Bâle	Lausanne	Genève	Lugano	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<b>A. Actif</b> .....	1 238 411.12	384 186.97	1 715 898.78	203 399.07	300 504.58	208 233.45	4 050 633.97
1. <i>Valeurs d'exploitation</i> ..	77 398.38	250 074.87	83 424.69	94 038.65	101 299.56	208 233.45	814 469.60
Caisse .....	8 749.40	8 693.35	137.84	19 155.25	15 755.34	23 870.42	76 361.60
Cheques postaux .....	23 618.18	16 937.52	620.60	16 773.15	10 158.60	129 222.03	197 330.08
Avoir en banques .....	30 162.90	56 018.15	56 792.95	—	50 564.10	805.—	194 343.10
Titres .....	9 300.—	140 320.90	—	25 960.—	979.10	50 000.—	226 560.—
Débiteurs .....	5 567.90	28 104.95	25 873.30	32 150.25	23 842.42	4 336.—	119 874.82
2. <i>Valeurs immobilisées</i> ..	1 161 012.74	134 112.10	1 632 474.09	109 360.42	199 205.02	—	3 236 164.37
Terrains, bâtiments .....	980 074.20	—	1 399 957.44	—	—	—	2 380 031.64
Autres installations .....	180 938.54	134 112.10	232 516.65	109 360.42	199 205.02	—	856 132.73
(v. compte d'établissement)	—	—	—	—	—	—	—
3. <i>Soldes passifs</i> .....	—	—	—	—	—	—	—
<b>B. Passif</b> .....	1 238 411.12	384 186.97	1 715 898.78	203 399.07	300 504.58	208 233.45	4 050 633.97
1. <i>Fonds étrangers</i> .....	937 664.60	92 437.57	1 507 602.46	203 387.15	247 334.11	3 794.93	2 992 220.82
a) <i>Dettes courantes</i> ..	17 664.60	92 437.57	86 602.46	88 387.15	84 334.11	3 794.93	373 220.82
Banques .....	—	—	—	60 772.15	—	—	60 772.15
Créditeurs .....	17 664.60	92 437.57	86 602.46	27 615.—	84 334.11	3 794.93	312 448.67
b) <i>Dettes à long terme</i> ..	920 000.—	—	1 421 000.—	115 000.—	163 000.—	—	2 619 000.—
Prêts, hypothèques .....	920 000.—	—	1 421 000.—	115 000.—	163 000.—	—	2 619 000.—
<i>Fonds propres</i> .....	291 500.—	282 814.23	202 567.05	—	51 023.20	192 400.—	1 020 304.48
Capital social .....	200 000.—	184 820.—	106 400.—	—	50 000.—	168 400.—	709 620.—
Fonds de réserve .....	54 000.—	36 000.—	34 843.50	—	1 023.20	24 000.—	149 866.70
Fonds divers .....	37 500.—	61 994.23	61 323.55	—	—	—	160 817.78
3. <i>Soldes actifs</i> .....	9 246.52	8 935.17	5 729.27	11.92	2 147.27	12 038.52	38 108.67

## 2. Budget 1953

L'autorité de surveillance évalue à 22 700 000 fr. le produit brut des taxes d'audition pour l'année 1953. Sur ce montant, 247 000 fr. vont à la SUISA pour les haut-parleurs installés dans les lieux publics et 15 000 fr. au fonds commun de déparasitage de la SSR et des PTT.

L'administration des PTT reçoit les 30 % du produit net de 22 438 000 fr., c'est-à-dire 6 731 000 fr., et la SSR 70 %, soit 15 707 000 fr. Des réserves<sup>1</sup> permirent d'augmenter la quote-part de la SSR de 410 000 fr., c'est-à-dire de la porter à 16,117 millions de francs.

La direction générale de la SSR demande pour elle-même, ainsi que pour les services des ondes courtes et de la télévision, 3 121 600 fr., somme qui, en majeure partie, sert à couvrir des dépenses communes des programmes. Elle paie, entre autres, 789 600 fr. à la SUISA et au BIEM pour droits d'auteurs, 183 000 fr. au titre d'indemnité à l'industrie du disque, 200 000 fr. à l'Agence télégraphique suisse pour le service des informations, 92 500 fr. à la radioscolaire, 300 000 fr. au titre de contribution au service de la télévision, à Zurich, etc. Les dépenses du service des ondes courtes sont évaluées à 668 000 fr.

Le solde de 12 995 400 fr., soit 840 400 fr. de plus que l'année précédente, constitue la part revenant aux studios.

Jusqu'ici, cette part était répartie de la manière suivante entre les trois régions linguistiques: 47,5 % à Beromunster, 33,5 % à Sottens et 19 % à Monte Ceneri.

En vertu d'une décision prise par le comité central à l'unanimité, on appliquera désormais, provisoirement, pour une durée de cinq ans, la nouvelle forme de répartition suivante: un montant de 11 millions de francs est d'abord réparti selon l'ancienne clé: 47,5 % à Beromunster, 33,5 % à Sottens et 19 % à Monte Ceneri.

Le solde est distribué comme suit: 39,5 % à Beromunster, 31,5 % à Sottens et 29 % à Monte Ceneri.

Ce nouveau mode de répartition tient un meilleur compte des besoins financiers réels du studio de Lugano.

---

<sup>1</sup> 160 000 fr., réserve pour la solution des problèmes financiers de la CORSI et 250 000 fr. provenant de l'attribution complémentaire pour l'année 1951 qui avaient été mis en réserve à l'époque en vue d'une amélioration du budget 1953.



Les trois régions linguistiques disposent, pour l'année 1953, des sommes suivantes:

Beromunster . . . . .	6 013 183 fr.
Sottens . . . . .	4 313 551 fr.
Monte Ceneri . . . . .	2 668 666 fr.

Les budgets de la direction générale et des studios pour l'année 1953 ont été approuvés par l'assemblée extraordinaire des délégués du 29 novembre 1952.

## Budget 1953

de la direction générale SSR et du service des ondes courtes

	SSR	SOC
	Fr.	Fr.
<i>I. Personnel</i>		
11. Salaires et allocations de vie chère .....	336 000	310 500
11a. Autres allocations et indemnités .....	—	4 125
12. Frais de voyages .....	28 000	7 000
13. Assurance-accidents .....	2 900	4 200
14. Assurance du personnel .....	74 000	25 500
15. AVS .....	7 700	7 800
	448 600	359 125
 <i>II. Locaux de service</i>		
21. Loyers .....	17 000	23 500
22. Eclairage, chauffage, nettoyage .....	9 200	12 800
23. Entretien mobilier et matériel .....	3 500	2 500
24. Assurances diverses .....	1 000	700
	30 700	39 500
 <i>III. Frais généraux administratifs</i>		
31. Comité central, conférences des directeurs, commissions .....	71 000	—
32. Frais d'administration, allocations, représentation .....	41 400	1 800
33. Taxes PTT, frais de douane et de transport ..	35 500	21 500
34. Frais de bureau, imprimés .....	40 000	13 000
35. Rapport annuel et programme général .....	16 000	—
36. Propagande SOC .....	—	12 000
37. Journaux, entretien bibliothèque .....	4 500	3 000
38. Entretien installations techniques .....	2 500	15 000
39. Union européenne de Radiodiffusion .....	29 800	—
40. Divers .....	3 300	1 475
	244 000	67 775



	SSR	SOC
	Fr.	Fr.
<i>IV. Frais de programmes</i>		
41. Droits d'auteurs .....	789 600	—
42. Industrie du disque .....	183 000	—
43. Service des informations .....	200 000	—
44. Allocations de la caisse centrale .....	25 000	—
45. Critique des programmes .....	1 000	—
46. Echange de programmes avec l'étranger ....	13 000	—
46a. Enregistrements .....	—	39 000
47. Honoraires SOC .....	—	137 600
48. Radioscolaire .....	92 500	—
48a. Voiture de reportage .....	—	6 000
49. Représentation à l'étranger .....	22 200	—
	1 326 300	182 600
<i>V. Divers</i>		
50a. Nouvel immeuble SSR .....	25 000	—
50b. Réserve à la disposition du Comité central .	50 000	—
	75 000	—
<i>VI. Compte de profits et pertes</i>		
51. Amortissements ordinaires .....	19 000	19 000
52. Versement au fonds de réserve spécial à la disposition du Comité central .....	10 000	—
	29 000	19 000
<i>VII. Récapitulation</i>		
I. Personnel .....	448 600	359 125
II. Locaux de service .....	30 700	39 500
III. Frais généraux administratifs .....	244 000	67 775
IV. Frais de programmes .....	1 326 300	182 600
V. Divers .....	75 000	—
VI. Compte de profits et pertes .....	29 000	19 000
	2 153 600	668 000
Direction générale SSR et service des ondes courtes .....		<u>2 821 600</u>

### Budget des studios pour 1953

	Zurich	Berne	Bâle	Lausanne	Genève	Lugano	Total
<i>Part aux taxes d'audition</i> .....							Fr. 12 995 400
Allocation à l'ORG .....							24 200
<i>Frais des studios</i> .....	2 268 927	1 793 928	1 926 128	1 969 926	2 343 625	2 668 666	12 971 200
<b>A. Compte d'exploitation</b> .....	2 179 627	1 758 928	1 834 028	1 928 426	2 286 925	2 612 416	12 600 350
I. Personnel .....	649 400	704 100	628 800	586 000	604 400	540 550	3 713 250
II. Locaux de service .....	97 300	233 500	132 300	128 000	207 200	86 990	885 290
III. Frais généraux administratifs ..	80 500	90 900	104 700	89 600	92 100	85 540	543 340
IV. Frais de programmes .....	750 427	730 428	730 428	1 124 826	878 225	1 356 136	5 570 470
V. Orchestres .....	602 000	—	237 800	—	505 000	543 200	1 888 000
<b>B. Compte de profits et pertes</b> ....	89 300	35 000	92 100	41 500	56 700	56 250	370 850
Amortissements .....	80 800	27 100	87 000	35 500	50 000	19 000	299 400
Contribution au journal «Radio-programma», Lugano .....	—	—	—	—	—	30 000	30 000
Intérêts passifs .....	—	—	—	6 000	6 700	—	12 700
Intérêts capital social .....	8 500	7 900	5 100	—	—	7 250	28 750



### 3. a) Recettes et utilisation des taxes d'audition en 1952

	Fr.
Taxes d'audition, produit brut .....	22 540 881.35
Versements à des tiers pour les services de la radio .....	15 853 036.—
Droits d'auteurs à la SUISA et à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques Paris, Comité Genève .....	233 063.50
Versements au fonds commun de déparasitage SSR et PTT .....	15 000.—
Taxes d'audition, produit net .....	22 292 817.85
Part de la SSR aux taxes d'audition (70 % du produit net) .....	15 604 972.50
Part des PTT aux taxes d'audition (30 % du produit net) .....	6 687 845.35

### b) Dépenses de l'administration des PTT en 1952 pour la radiodiffusion

	Total		Direction générale		Directions des téléphones		Émetteurs nationaux et émetteurs de relais		Studios d'enregistrement	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<b>Dépenses totales</b> .....	7 099 950.—	3 473 483.86	1 468 191.13	1 546 106.11	612 168.90	2 412 156.32	1 326 730.12	843 212.05	241 399.40	814.75
11. Personnel .....	170 533.79	49 928.52	42 241.50	78 363.77	—	1 967 630.20	829 837.44	192 523.72	942 008.59	3 260.45
12. Locaux de service .....	1 470 633.76	816 437.35	170 557.37	481 426.64	2 212.40	40 777.84	12 086.24	20 558.15	7 625.40	508.05
13. Installations d'exploitation .....	456 218.60	1 313.85	1 408.20	452 956.55	540.—	2 549 629.69	1 266 987.78	390 213.86	284 334.35	608 093.70
14. Autres frais .....	1 612 000.—	548 786.28	181 669.84	274 353.68	607 190.20	10 113.45	7 585.15	506.—	2 022.30	—
1. Amortissements .....	300 000.—	300 000.—	—	—	—	300 000.—	300 000.—	—	—	—
2. Intérêts et assurances .....	627 516.24	410 616.35	208 038.02	7 958.37	903.50	—	—	—	—	—
3. Service d'essai de télévision, à Zurich (AF du 31. 1. 1952) .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4. Frais d'administration .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

c) Placements de l'administration des PTT pour la radiodiffusion

	Total	Direction générale	Directions des téléphones	Emetteurs nationaux et émetteurs de relais	Studios d'enregistrement
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Valeur comptable au 31 décembre 1951 ..	5 857 427,66	698 110,76	348 794,29	3 725 026,52	1 085 496,09
Dépenses pour installations nouvelles 1952	3 515 652,57	818 828,80	221 308,—	1 552 654,68	922 861,09
Amortissements 1952 (nets) .....	1 402 946,05	444 259,38	77 142,79	274 353,68	607 190,20
<b>Valeur comptable au 31 décembre 1952 ..</b>	<b>7 970 134,18</b>	<b>1 072 680,18</b>	<b>492 959,50</b>	<b>5 003 327,52</b>	<b>1 401 166,98</b>
Immeubles .....	2 463 288,10	158 562,68	200 671,40	2 104 054,02	—
Installations d'exploitation .....	5 117 936,97	763 993,45	153 058,65	2 799 785,75	1 401 099,12
Mobilier .....	388 909,11	150 124,05	139 229,45	99 487,75	67,86



CHAPITRE VII

Statistiques des auditeurs

1. Nombre des auditeurs de 1923 à 1952

Année	Auditeurs au 31 décembre	Augmentation annuelle
1923	980	—
1924	16 964	15 984
1925	33 532	16 568
1926	51 194	17 662
1927	59 066	7 872
1928	70 183	11 117
1929	83 757	13 574
1930	103 808	20 051
1931	150 021	46 213
1932	231 397	81 376
1933	300 051	68 654
1934	356 866	56 815
1935	418 499	61 633
1936	464 332	45 833
1937	504 132	39 800
1938	548 533	44 401
1939	593 360	44 827
1940	634 248	40 888
1941	680 306	46 058
1942	729 231	48 925
1943	779 920	50 689
1944	819 502	39 582
1945	854 639	35 137
1946	890 687	36 048
1947	922 959	32 272
1948	969 606	46 647
1949	1 008 453	38 847
1950	1 036 710	28 257
1951	1 079 304	42 594
1952	1 119 842	40 538

## 2. Augmentation du nombre des auditeurs au cours de l'exercice 1952

Offices téléphoniques	Total		Augmentation	Dont auditeurs par fil* Total		Augmentation
	au 1. 1. 52	au 31. 12. 52		au 1. 1. 52	au 31. 12. 52	
Bâle .....	92 613	96 478	3 865	27 097	29 825	2 728
Bellinzone .....	33 759	35 707	1 948	3 781	4 241	460
Berne .....	87 446	90 254	2 808	23 413	25 709	2 296
Bienne .....	67 089	69 568	2 479	10 609	11 835	1 226
Coire .....	28 299	29 773	1 474	7 322	7 903	581
Fribourg .....	26 244	26 970	726	1 028	1 177	149
Genève .....	62 381	64 623	2 242	6 572	7 565	993
Lausanne .....	89 756	93 214	3 458	17 458	18 914	1 456
Lucerne .....	66 419	69 082	2 663	7 222	8 085	863
Neuchâtel .....	41 731	43 020	1 289	5 525	5 960	435
Ollten .....	66 687	68 497	1 810	3 388	3 700	312
Rapperswil .....	32 305	33 586	1 281	2 212	2 429	217
St-Gall .....	88 611	91 655	3 044	15 084	16 002	918
Sion .....	16 829	18 291	1 462	2 249	2 493	244
Thoune .....	29 857	31 209	1 352	4 255	4 774	519
Winterthur .....	53 805	55 360	1 555	4 641	5 110	469
Zurich .....	195 473	202 555	7 082	47 136	50 218	3 082
<b>Totaux</b>	<b>1 079 304</b>	<b>1 119 842</b>	<b>40 538</b>	<b>188 992</b>	<b>205 940</b>	<b>16 948</b>

\* Télédiffusion, radio et télédiffusion, rediffusion



## Autorités et organes de la Radiodiffusion suisse

*Autorité de concession:*

le Département fédéral des postes et des chemins de fer

*Autorité de surveillance:*

la Direction générale des postes, télégraphes et téléphones

*Concessionnaire:*

la Société suisse de radiodiffusion

### SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

(fondée en 1931)

#### A. ORGANES

##### 1. Assemblée des délégués

*Président:*

le président central de la Société suisse de radiodiffusion

*Membres:*

trois représentants de chacune des sociétés membres

De plus, avec voix consultative:

les membres du comité central et des commissions des programmes, le directeur général et les directeurs

## 2. Comité central

### Président central:

D<sup>r</sup> **Fritz Rothen**, délégué du conseil d'administration de  
Radio-Suisse SA Berne

### Vice-présidents:

D<sup>r</sup> **Charles Gilliéron**, président de la Société romande  
de radiodiffusion Lausanne

**Riccardo Rossi**, vice-président de la Società cooperativa  
per la radiodiffusione nella Svizzera italiana Lugano

### Autres membres:

**Pierre Aragno**, rédacteur syndical, ancien secrétaire  
FCTA Neuchâtel

**Carl Beck**, conseiller national Sursee

**Antoine Favre**, juge fédéral Lausanne

**André Guinand**, conseiller national, président de la Fon-  
dation des émissions Radio-Genève Genève

**Walter Kasser**, délégué de la Radiogenossenschaft Bern Spiez

**Eugen Knup**, président de l'Ostschweizerische Radio-  
gesellschaft Kreuzlingen

D<sup>r</sup> **Ernst Metzler**, ingénieur, chef du service radio et  
télégraphie de la direction générale des PTT Berne

D<sup>r</sup> **Hans Oprecht**, conseiller national, directeur de la  
Guilde du livre Gutenberg Zurich

D<sup>r</sup> **Willy Spühler**, conseiller national, délégué de la  
Radiogenossenschaft in Zürich Zurich

**Ernst Stammbach**, délégué de la Radiogenossenschaft  
Basel Bâle

† D<sup>r</sup> **Raymund Vieli**, professeur à l'Ecole cantonale Coire

D<sup>r</sup> **Eduard Weber**, directeur général des PTT Berne

### Membres suppléants:

D<sup>r</sup> **Vicente Tuason**, directeur de la division des postes,  
direction générale des PTT (suppléant des mem-  
bres du comité central désignés par l'autorité de  
concession) Berne

Les suppléants des membres du comité central repré-  
sentant les sociétés régionales sont désignés chaque  
fois que les circonstances l'exigent.



### 3. Direction générale

**Marcel Bezençon, directeur général**

*Georges Conus*, directeur administratif, remplaçant du directeur général  
*Paul Borsinger*, directeur du service suisse des ondes courtes

### 4. Commissions des programmes

Le directeur général de la SSR préside d'office les trois commissions des programmes

#### *Commission des programmes de Sottens*

*Vice-président:*

*Alfred Pelligot*, industriel

Genève

*Autres membres:*

*Jean Binet*, compositeur

Trélex

*Charles Faller*, directeur du Conservatoire

La Chaux-de-Fonds

*Georges Haenni*, professeur de musique

Sion

*Maurice Mayor-de Rham*, pasteur

Morges

*Henri de Ziegler*, professeur à l'Université

Genève

*Membres suppléants:*

M<sup>lle</sup> *Jeanne Hersch*, professeur à l'Ecole internationale de Genève

Genève

Abbé *Pierre Kaelin*, maître de chapelle

Fribourg

*Otto Treyvaud*, rédacteur en chef de la «Feuille d'Avis de Lausanne»

Lausanne

*Commissione dei programmi di Monte Ceneri*

*Vice-presidente:*

Prof. *Francesco Chiesa*, scrittore Cassarate

*Membri:*

*Rinaldo Bertossa*, ispettore scolastico Roveredo

*Piero Bianconi*, professore alle scuole normali cantonali Minusio

Avv. *G. B. Rusca*, sindaco Locarno

Maestro *Mario Vicari* Lugano

*Membri supplenti:*

*Carlo Bonalini*, amministratore postale pensionato Roveredo

Dott. *Fed. Fisch*, medico-dentista Lugano

– Un siège vacant –

*Programmkommission Beromünster*

*Vizepräsident:*

Dr. *Ernst Laur*, Leiter des Schweizerischen Heimatwerkes Zürich

*Weitere Mitglieder:*

*Robert F. Denzler*, Kapellmeister Zürich

Dr. *Robert C. Ganzoni*, Rechtsanwalt Celerina

*Max Heitz*, Professor an der Kantonsschule St. Gallen

Fürsprecher *Max Kaufmann*, Direktor des BIGA Bern

*Hans Neumann*, Sekretär der Schweizerischen Arbeiter-  
bildungszentrale Bern

Fräulein *Agnes von Segesser*, Schriftstellerin Luzern

*Ernst Tobler*, Redaktor der «NZZ» Zürich

*Wilhelm Wever*, Generalagent der Genfer Allgemeinen  
Versicherungs-Gesellschaft Basel

*Ersatzmitglieder:*

*Adolf Fux*, Gemeindepräsident Visp

*Albert Jenny*, Musikdirektor Luzern

Dr. *Josef Senn*, Schweizerischer Katholischer Volksverein Luzern



## 5. Commissaires-vérificateurs

### *Membres:*

*August Germann*, ancien directeur

Zurich

*Albert Pulver*, agent de change

Genève

Un représentant de la division des finances de la  
direction générale des PTT

### *Suppléants:*

*Hans Bohny*, inspecteur des finances de la ville de Zurich

Zurich

*Edouard Steinmann*, régisseur

Genève

## B. MEMBRES

Société romande de radiodiffusion, siège et studio à Lausanne

Radiogenossenschaft in Zürich, siège et studio à Zurich

Fondation des émissions Radio-Genève, siège et studio à Genève

Radiogenossenschaft Bern, siège et studio à Berne

Radiogenossenschaft Basel, siège et studio à Bâle

Ostschweizerische Radiogesellschaft, siège à St-Gall

Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana, siège et studio à Lugano



*Comités des sociétés membres*

**Société Romande de Radiodiffusion**

(fondée en 1923)

*Président d'honneur:*

*Charles Baud*, chef de service au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce      Lausanne

**Président:**

**Charles Gilliéron**, D<sup>r</sup> en droit, avocat      Lausanne

*Vice-présidents:*

*Willy Amez-Droz*, chef de service au Département de l'intérieur      Sion  
*Jules Perrenoud*, instituteur      Fontenais

*Autres membres:*

*René Andina*, directeur des télégraphes et téléphones du 1<sup>er</sup> arrondissement      Lausanne  
*Antoine Borel*, ancien conseiller d'Etat      Marin-Neuchâtel  
*Benjamin Droz*, service de l'Inspectorat des fabriques      Lausanne  
*Marc Inaebnit*, industriel      Le Locle  
*Alfred Lambelet*, chef de service à la ville de Lausanne      Lausanne  
*Francis Lombriser*, professeur au Conservatoire      Fribourg  
*Maurice Mayor-de Rham*, pasteur      Morges  
*D<sup>r</sup> Virgile Moine*, conseiller d'Etat      Liebefeld-Berne  
*Ernest Moudon*      Yverdon  
*Jean Piccard*, professeur de musique      Romont  
*Roger Pochon*, directeur de «La Liberté»      Fribourg  
*John A. Vouga*, secrétaire au Département de l'instruction publique      Neuchâtel

**Directeur: Jean-Pierre Méroz**

*Remplaçant: Paul Vallotton*

## Radiogenossenschaft in Zürich

(gegründet 1924)

### Präsident:

Prof. Dr. Franz Tank, ETH Zürich

### Vizepräsident:

Ständerat Dr. Ernst Vaterlaus, Regierungsrat Zürich

### Weitere Mitglieder:

Otto Aenishänslin, Präsident des Radio- und Fernsehklubs Zürich, Vertreter des Schweizer Radiohörer-Verbandes Zürich  
Stadtammann Dr. Emil Anderegg St. Gallen  
Regierungsrat August Bettschart, Rechtsanwalt Einsiedeln  
Hans Eggenberger, Direktor der Telion AG Zürich  
Eugen Hagen, Mitglied des Zentralvorstandes des ARBUS Zürich  
Felix Huonder, Zentralsekretär des Verbandes schweizerischer Schreinermeister Zürich  
Ernst Kaeser, alt Kreistelegraphendirektor Zürich  
Kantonsrat Hans Naegeli, Sekretär der Sozialdemokratischen Partei Zürich  
Dr. Rudolf Planta, alt Regierungsrat Rietberg-Rodels (Grb.)  
Ernst Ryf, Direktor der Schweiz. Propagandazentrale Zürich  
Nationalrat Dr. Willy Spühler, Stadtrat Zürich  
Emil Stalder, Direktor Zofingen  
Ernst Tobler, Redaktor der «NZZ» Zürich  
Dr. Edmund Wehrli, Rechtsanwalt Zürich  
Dr. Hermann Weilenmann, Direktor der Volkshochschule des Kantons Zürich Zürich

### Direktor: Dr. Jakob Job

Stellvertreter: Hans Bänninger



## Fondation des Emissions Radio-Genève

(fondée en 1925)

### Président d'honneur:

*Edmond Privat*, professeur à l'Université Neuchâtel

### Président:

**André Guinand**, avocat, conseiller national Genève

### Vice-président:

*Alfred Pelligot*, industriel Genève

### Autres membres:

*Rinaldo Borsa*, fonctionnaire à l'ONU Genève

*Jacques Brocher*, ingénieur Genève

*Louis Casal*, conseiller d'Etat Genève

*Paul Charvoz*, ingénieur Genève

*Charles Cornu*, procureur général Genève

*Albert Dussoix*, avocat, conseiller administratif Genève

*André Fasel*, secrétaire à la Société générale de surveillance Genève

*Edouard Fischer*, industriel Genève

*Théodore Foëx*, instituteur Genève

*Edmond Ganter*, journaliste Genève

*Pierre Glasson*, conseiller d'Etat Fribourg

*Pierre Guinand*, avocat, conseiller municipal Genève

*Marcèl Gysin*, professeur à l'Université Genève

*Jean Hochstaetter*, professeur Genève

*Fritz Jöhr*, directeur des téléphones Genève

*Paul Martinet*, directeur du siège lausannois de l'OCST Lausanne

*Marcel Nicole*, directeur des Intérêts de Genève Genève

*Marius Noul*, conseiller administratif Genève

*Edmond Pingeon*, ingénieur Genève

*Albert Pulver*, agent de change Genève

*Paul-R. Rosset*, professeur à l'Université Neuchâtel

*Edouard Steinmann*, régisseur Genève

*Jean Treina*, conseiller d'Etat Genève

*Roger Troesch*, technicien Genève

**Directeur: René Dovaz**, D<sup>r</sup> ès sc. math.

*Remplaçante: M<sup>lle</sup> Denise Kreis*

## Radiogenossenschaft Bern

(gegründet 1925)

### Präsident:

Dr. Max Blumenstein, Fürsprecher Bern

### Vizepräsident:

Albert Feller, Direktor der Polygraphischen Gesellschaft Laupen

### Weitere Mitglieder:

Prof. Dr. Pierre Aeby (bis 14. 4. 1953)	Freiburg
Staatsrat Karl Anthamatten	Visp
Stadtpräsident Edouard Baumgartner	Biel
Peter Bratschi, Schriftsteller	Bern
Nationalrat Dr. Urs Dietschi, Regierungsrat	Solothurn
alt Regierungsrat Hans Felber	Ettiswil
Nationalrat Adolf Furrer, Gemeindeamann	Grenchen
Regierungsrat Rudolf Gnägi	Bern
Nationalrat Robert Grimm, Direktor der Lötschbergbahn	Bern
Dr. Annä-Louise Grütter, Sekundarlehrerin	Bern
Walter Kasser, Schulinspektor	Spiez
Fürsprecher Max Kaufmann, Präsident der Bernischen Musikgesellschaft, Direktor des BIGA	Bern
J. F. Keller, Notar	Langnau
Gemeinderat Robert Kuhn, städtischer Finanzdirektor	Bern
Fürsprecher Hans Lauterburg, Chef des Radio-Nachrichtendienstes der Schweiz. Depeschenagentur	Bern
Ständerat Ludwig von Moos	Sachslen
Rosa Neuenschwander, Berufsberaterin	Bern
Chefredaktor Adolf Remy (ab 14. 4. 1953)	Freiburg
Hermann Rüfenacht, Lehrer, Präsident des ARBUS	Bern
Prof. Dr. Werner von Steiger, Fürsprecher	Bern

### Direktor: Dr. Kurt Schenker

Stellvertreter: Dr. Hans-Paul Tribolet



## Radiogenossenschaft Basel

(gegründet 1926)

### Präsident:

Dr. Willie Joerin, Direktor der Allg. Kohlenhandels-AG Basel

### Vizepräsident:

Rudolf Huber, alt Landammann (bis 30. 8. 1952) Altdorf

Ernst Stammbach, Direktor (seit 28. 1. 1953) Basel

### Weitere Mitglieder:

Nationalrat Dr. Ernst Boerlin, Regierungsrat Liestal

Prof. Dr. Theodor Brogle, Direktor der Schweizer  
Mustermesse Basel

Lucas Bürgin, Präsident der Kreisgruppe Basel des Ver-  
bandes Schweiz. Radio-Fachgeschäfte Basel

Ständerat Dr. Gotthard Egli, Regierungsrat Luzern

Dr. Carl Günther, Seminardirektor, Vertreter des Kan-  
tons Aargau Basel

Dr. Otto Kaiser, Chemiker Basel

Gerhard Mennen, Ingenieur, Vertreter des Radio-Clubs  
Basel Basel

Friedrich Merz, Radiofachmann Basel

Prof. Dr. Adolf Portmann Basel

Albert Salathe, Präsident der Sektion Basel des ARBUS Basel

Dr. Karl Sartorius, Verlagsdirektor der «Basler Nach-  
richten» Basel

Dr. Rudolf Schwabe, Vizepräsident der Genossenschaft  
des Basler Stadttheaters Basel

Dr. Oskar Stampfli, alt Regierungsrat Solothurn

Hans Werenfels, Direktor der Aktienbrauerei Basel Basel

Wilhelm Wever, Generalagent der Genfer Allgemeinen  
Versicherungs-Gesellschaft Basel

Jacques Wolf, dipl. El.-Ingenieur Basel

### Vertreter des Regierungsrates des Kantons Basel-Stadt:

Ständerat Dr. h. c. Gustav Wenk, Regierungsrat Basel

Dr. Peter Zschokke, Regierungsrat Basel

### Direktor: Dr. Fritz Ernst

Stellvertreter: Dr. Paul Meyer-Gutzwiller

## Ostschweizerische Radiogesellschaft

(gegründet 1930)

### Präsident:

Eugen Knap, Seminarlehrer Kreuzlingen

### Vizepräsident:

Prof. Dr. Arnold Rothenberger Trogen

### Weitere Mitglieder:

Walter Clavadetscher, Regierungsrat	St. Gallen
Emil Ebnetter, Kaufmann	Appenzell
Dr. Hermann Großer, Ratschreiber	Appenzell
Dr. Heinrich Heer, Landammann	Glarus
Hermann Keller, Regierungsrat	Heiden
Armin Moser, Verkehrsdirektor	St. Gallen
Dr. Walter Müller, Musikdirektor	St. Gallen
Karl Nüesch, Postverwalter	Landquart
Dr. Ernst Reiber, Regierungsrat	Frauenfeld
Karl Schlaginhaufen, Stadtrat	St. Gallen
Dr. Arno Theus, Regierungsrat	Chur

### Programmstelle in St. Gallen:

Armin Moser, Verkehrsdirektor (Leiter)	St. Gallen
Prof. Max Heitz	St. Gallen
Prof. Dr. Georg Thürer	Teufen

### Programmvermittler:

Dino Larese Amriswil



**Società cooperativa  
per la Radiodiffusione nella Svizzera Italiana**

(fondata 1930)

**Presidente:**

On. **Guglielmo Canevascini**, consigliere di Stato                      Lugano-Besso

*Vice-presidente:*

Avv. *Riccardo Rossi*, direttore della Banca nazionale  
svizzera, sede di Lugano    Lugano

*Membri:*

On. Avv. <i>Brenno Galli</i> , consigliere di Stato	Lugano
On. Avv. <i>Giuseppe Lepori</i> , consigliere di Stato	Bellinzona
Avv. <i>G. B. Nicola</i>	Roveredo
Avv. <i>G. B. Rusca</i> , sindaco	Locarno
Ing. <i>Luigi Rusca</i>	Bellinzona

*Segretario:*

Dott. *Piero Bonzanigo*    Bellinzona

**Direttore: Dott. Stelio Molo**

*Sostituto: Arnoldo Bernasconi*

## ADRESSES

<i>Direction générale de la SSR</i>	Berne, Neuengasse 30 Case postale Transit Téléphone (031) 2 59 55 Adr. télégr.: Radif
<i>Service suisse des ondes courtes</i>	Berne, Neuengasse 23 Case postale Transit Téléphone (031) 3 08 86
<i>Studio de Lausanne</i>	Maison de la Radio, La Sallaz Téléphone (021) 22 23 22
<i>Studio de Zurich</i>	Brunnenhofstrasse 20 Case postale Zurich 42 Téléphone (051) 26 17 20
<i>Studio de Genève</i>	Boulevard Carl-Vogt 66 Téléphone (022) 5 43 00
<i>Studio de Berne</i>	Schwarztorstrasse 21 Téléphone (031) 5 44 22
<i>Studio de Bâle</i>	Novarastrasse 2 Téléphone (061) 5 58 40
<i>Studio de Lugano</i>	Campo Marzio Téléphone (091) 2 10 15



